

RAPPORT D'ÉVALUATION INITIALE SUR L'EMPLOI DES PERSONNES VIVANT EN BIDONVILLE/SQUAT/LOGEMENT PRECAIRE

*Évaluation menée dans le cadre du projet « Lutte contre l'exclusion et la discrimination dans l'emploi
et la formation des personnes vivant en squat/bidonville/logement précaire »*

Equipe ACINA
4/22/2015

TABLE DES MATIÈRES

Introduction

Population visée

Section 1 : Analyse du contexte social et économique

1.1. Constats d'ordre démographique et économique dans la région Île-de-France : focus sur les départements du Val-d'Oise, des Yvelines et de Paris.

Section 2 : Méthodologie pour la réalisation du diagnostic d'évaluation initiale

2.1. La méthode de rédaction de l'enquête-questionnaire

2.2 Méthode d'intervention

a. Détermination géographique et sites d'intervention

b. Moyens d'intervention : moyens humains et matériels

c. Le déroulement de l'enquête

Section 3 : Analyse de données recueillies

3.1. Informations générales

3.2. Analyse des données sur la scolarité et la formation des personnes

3.3 Analyse du parcours professionnel et détermination des savoir-faire

3.4 Différents niveaux de connaissance du marché de l'emploi en France

3.5 Difficultés rencontrées dans le cadre de la recherche d'emploi

Conclusion. Difficultés et capacités du public ciblé par le projet

ANNEXES

Introduction

L'association ACINA est née au début de l'année 2014 de la volonté de jeunes professionnels passionnés par le domaine social et humanitaire souhaitant s'impliquer de manière innovante auprès des personnes en grande difficulté économique et en situation d'exclusion sociale. À partir de leurs expériences humanitaires respectives auprès des personnes vivant en bidonville et des personnes réfugiées, c'est naturellement en faveur des personnes d'origine étrangère les plus vulnérables en France que les membres de l'équipe ont peu à peu dessiné les grandes lignes de la mission de l'association.

L'idée de création du premier projet de l'association, « *Lutte contre l'exclusion et la discrimination des personnes vivant en bidonville/squat à travers l'insertion professionnelle* » résulte d'une réflexion collective de l'équipe ACINA autour des besoins identifiés à partir de l'expérience de terrain, d'une population en exclusion sociale et professionnelle, principalement d'origine roumaine et bulgare : grandes difficultés à accéder à l'emploi, au logement, à la santé, à la scolarisation etc. La situation de ces personnes a été analysée à travers le prisme de l'**approche par les « capacités », décrite par l'économiste Amartya Sen.**

L'analyse de divers rapports sur l'état du marché de l'emploi en France a permis de constater une augmentation générale du nombre de postes à pourvoir en 2015 en raison de divers facteurs, par exemple, l'impact du départ des générations du baby-boom à partir de 2015 et l'existence de très nombreuses branches de métiers pour lesquelles les recruteurs peinent à trouver des candidats. En outre, depuis janvier 2014, le contexte professionnel change pour les citoyens roumains et bulgares permettant leur accès à tout métier sur le marché de l'emploi français. Les mesures transitoires appliquées en matière de séjour et de travail aux citoyens bulgares et roumains prennent fin et tout citoyen roumain et bulgare souhaitant travailler peut accéder à un emploi en France sans avoir besoin d'un titre de séjour ou de certaines autorisations ou permissions de travail. Malgré ce changement et toutes les formes d'accompagnement existantes, **l'accès de ces populations à leurs droits n'est pas effectif.** Incapables de revendiquer elles-mêmes ces droits, faute de

L'approche par les capacités

Dans le cadre de cette approche, la "capabilité" se développe en fonction des opportunités sur un territoire, des contextes sociaux, politiques et économiques, des facteurs intrinsèques (repli sur soi, manque de confiance, etc.) et extrinsèques (pauvreté). Les freins **au développement humain, tels définis par Amartya Sen**, se définissent, dans ce cadre, par une multitude de facteurs liés à la *pauvreté matérielle, au contexte social et politique, à l'existence d'un état social ou à l'accès effectif à l'éducation*. La conception d'Amartya Sen sur ce sujet est très pertinente : « *Les libertés réelles sont non seulement les fins premières du développement humain, mais aussi un de ses principaux moyens* ». L'étendue des libertés réelles mesure, chez Amartya Sen, celle des capacités dont la personne peut faire preuve et qu'elle peut mobiliser véritablement pour réussir les actions qu'elle entreprend.

Les démarches d'appui à l'insertion professionnelle doivent permettre à la personne de comprendre l'étendue de sa liberté réelle de choix dans un système démocratique où l'égalité des chances peut exister. Il s'agit dans ce cadre de tenter de donner une cohérence entre principes démocratiques, droits fondamentaux donnant du sens à ces principes, et politiques de réalisation permettant l'appréhension de la notion du choix.

D'autres moyens devraient y concourir, grâce à une lecture plus vaste des inégalités : la qualité des emplois, bien sûr, mais tout autant le logement, l'éducation, la santé, la recherche, dans une optique d'interaction entre les avancées vers la réalisation des droits. La politique économique et monétaire devrait offrir un cadre propice au plein-emploi, qui dépasse les limites inhérentes à une pensée centrée sur les taux, qu'ils soient d'emploi, d'intérêt ou de croissance. Au dogme de la concurrence généralisée, il faut opposer l'investissement massif dans des infrastructures et des services publics et sociaux aptes à développer les capacités. Elle vise pour cela une amélioration réelle des situations, et non un accroissement de la performance quantitative. (Robert Salais, *Le projet européen à l'aune des travaux de Sen, L'Économie politique* 2005/3, n° 27)

connaissance et d'information, de nombreuses personnes de nationalité roumaine et bulgare, dont les roms, se trouvent souvent confrontées à de sérieuses difficultés.

Face à ce constat, le lancement d'un programme d'accompagnement vers l'emploi, reposant sur un état de lieu préalable de la situation des personnes roumaines vivant en habitat précaire, s'avère indispensable.

Ce rapport détaille les résultats de l'enquête réalisée auprès de ce public dans les départements du Val d'Oise, des Yvelines et de Paris. Ces départements ont été choisis en fonction du contexte socio-économique du territoire d'installation et du nombre d'acteurs intervenants sur les mêmes terrains d'intervention.

Il présente les connaissances, les savoir-faire, les aptitudes et les potentialités en matière d'emploi de ces migrants européens vivant en habitat précaire. Il s'agit plutôt d'un outil d'évaluation des besoins et des problèmes d'accès à l'emploi, dont l'utilisation est essentielle avant toute intervention ou démarche d'accompagnement professionnel. Le questionnaire a permis d'obtenir des informations sur les sujets suivants :

- Profil professionnel de chaque personne : niveau de formation et savoir-faire de la personne ;
- Potentialité d'apprentissage et d'embauche;
- Connaissances sur les métiers et les secteurs d'activité dans lesquels les personnes peuvent être embauchées ;
- Difficultés rencontrées afin d'accéder à l'emploi.

Population visée

Nous faisons référence dans ce rapport aux personnes d'origine roumaine interviewées sur des lieux de vie précaires, bidonvilles, squats ou hôtels sociaux que nous appellerons roms en raison de la terminologie institutionnelle de l'UE. Le terme « Roms » est la dénomination couramment utilisée dans les documents et les débats politiques de l'UE, même s'il englobe divers groupes, notamment les Roms, les Tsiganes, les gens du voyage, les Manouches, les Ashkali, les Sintés et les Beás.

A l'origine, les Roms sont une population itinérante que la plupart des historiens et linguistes considèrent comme d'origine indienne. Ils arrivent dans les Balkans entre les XIIIe-XIVe siècles par vagues successives. Ce groupe a été victime et témoin de périodes d'esclavage, des politiques de sédentarisation, des différents environnements changeant leurs caractéristiques culturelles et sociologiques. Des influences historiques, sociologiques, politiques ont créé ce que l'ethnologue Martin Olivera appelle « des dizaines et dizaines d'« ethnies roms » différentes »¹. Nous n'allons pas développer les arguments consistant à montrer la diversité culturelle, linguistique et religieuse de ce « groupe/s», cela restant le travail des spécialistes, chercheurs, ethnologues, sociologues, etc. Aujourd'hui, ils sont considérés comme la plus grande minorité ethnique d'Europe. Selon la Commission Européenne, sur une population totale estimée entre 10 à 12 millions de personnes en Europe, environ six millions vivent au sein de l'UE et la plupart d'entre eux sont des citoyens européens. Dans l'Union européenne, de nombreux Roms sont victimes de préjugés et d'exclusion sociale, même si les pays de l'UE interdisent la discrimination.¹ Selon un rapport de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union Européenne, en Europe, un Rom sur trois est au chômage, 20 % ne sont pas couverts par une assurance médicale, un enfant Rom sur deux fréquente une école maternelle ou un établissement préscolaire et près de 90 % d'entre eux vivent dans un ménage ayant un revenu se situant en dessous du seuil de pauvreté.¹ Au –delà de ces difficultés socio-économiques, le sentiment de non-appartenance sociale peut se faire ressentir chez ces populations, engendrant des comportements d'isolement et de repli sur soi. .

Dans leur majorité, les personnes rencontrées ne maîtrisent pas le français et n'ont pas encore décroché un premier emploi ou un emploi stable en France. Ces sont également des personnes socialement et professionnellement exclues, ayant des conditions de vie difficiles et ne connaissant pas les dispositifs d'accompagnement vers l'emploi. Il peut s'agir aussi bien d'adultes que de jeunes en situation de décrochage scolaire, du fait des expulsions ou d'un manque d'orientation et d'accompagnement social. Les terrains d'intervention concernés sont situés en Île-de-France, notamment dans le Val-d'Oise, aux Yvelines et à Paris.

Section 1 : Analyse du contexte social et économique

1.1. Constats d'ordre démographique et économique dans la région Ile de France : focus sur les départements du Val-d'Oise, d'Yvelines et de Paris.

Dans la région Île-de-France, ces populations (les roms migrants de Roumanie et Bulgarie) sont arrivées à partir des années 1990 et en plus grand nombre après 2000. Actuellement, leur nombre est estimé à 6956 personnes sur 153 campements illicites, conformément aux enquêtes de 2013 présentées dans le cadre de la réunion DIHAL (Délégation interministérielle chargée de l'hébergement et de l'accès au logement).

Une série de lois et circulaires¹ peut s'appliquer pour leur faciliter l'accès aux droits communs tels que le droit à la protection sociale, le droit à l'hébergement d'urgence ou au logement, à la formation et à l'emploi, aux soins etc.

Au 1er janvier 2012, la région Île-de-France comptait plus de 11,9 millions d'habitants, soit 19% de la population française métropolitaine. Le fait d'être la région-capitale se traduit logiquement par la puissance du secteur des services. 82% des actifs franciliens travaillent dans le secteur tertiaire (l'administration, la banque, le tourisme), celui des aides à la personne ou le commerce. Malgré ce dynamisme démographique, on devrait connaître un certain vieillissement de la population francilienne, l'âge moyen passant de 36,7 à 39,3 ans. Mais l'Île-de-France resterait, selon les experts, la région métropolitaine comptant le plus d'actifs potentiels(20-59 ans) que d'inactifs potentiels (moins de 20 ans et plus de 60 ans), et la région la plus attractive pour les 18-29 ans.² Au 2ème trimestre 2014, l'emploi salarié régional dans les secteurs principalement marchands a augmenté légèrement en Île-de-France comme en France métropolitaine.

Les 10 métiers les plus recherchés en

Île-de-France :

- 1. Ingénieurs, cadres études & R&D informatique : 13618 projets de recrutements**
- 2. Aides, apprentis, employés polyvalents de cuisine : 9522 projets**
- 3. Agents d'entretien des locaux : 8563**
- 4. Artistes (musique, danse, spectacles, dont professeurs) : 7887**
- 5. Aides à domicile et aides ménagères : 7446**
- 6. Agents administratifs divers : 5901**
- 7. Secrétaires bureautiques et assimilés : 5859**
- 8. Attachés commerciaux (en entreprise) : 5827**
- 9. Agents de sécurité et de surveillance, enquêteurs privés et assimilés : 5476**
- 10. Serveurs de café et de restaurant (dont commis) : 5324**

Source : <http://bmo.pole-emploi.org/> (octobre 2014)

¹Code de l'action sociale et des familles, article L.345, Article 22-1 - Loi n°89-462 du 6 juillet 1989, dans sa version issue de la loi n° 2006-872 du 13 juillet 2006 portant engagement national pour le logement, etc.

² <http://www.iledefrance.fr/territoire/carte-identite>

Les secteurs qui recrutent

La situation de l'emploi évolue différemment d'un département à l'autre.

En un an, la construction a créé 2 600 emplois dans la région (+1,0 %). Le commerce enregistre une hausse de plus de 6 000 emplois (+0,9 %). Seule l'industrie connaît une baisse de l'emploi salarié marchand, avec près de 7 500 emplois perdus (-1,6 % sur un an).

Les services marchands gagnent 15 300 emplois (+0,6 % sur un an), mais on observe des évolutions différentes selon les services. 15 000 postes sont créés dans le domaine des services spécialisés aux entreprises (conseil, ingénierie...) parmi lesquels 4 200 postes pendant le seul deuxième trimestre 2014. Les services à la personne enregistrent la plus forte hausse en pourcentage (+1,8 %) créant 4 400 postes sur un an.

En revanche, les intentions de recrutement sont en légère croissance en 2014 par rapport à 2013 : 17,3 % des établissements franciliens envisagent en effet de réaliser au moins un recrutement en 2014 contre 15,9 % en 2013. A noter que la propension à recruter augmente dans l'ensemble des secteurs d'activité à l'exception de l'industrie manufacturière. Le secteur de la vente, du tourisme et des services figurent en tête des intentions de recrutement avec 101 397 postes à pourvoir. Aides, apprentis, employés polyvalents de cuisine (10 628) et agents d'entretien de locaux (10 415) comptent parmi les métiers les plus gros pourvoyeurs d'emplois permanents et saisonniers compris. Les profils d'encadrement sont également très recherchés avec 74 366 postes à pourvoir : principalement des ingénieurs et cadres.³

Le département des Yvelines subit cependant une très importante perte d'emplois (-1,6 %, 6 000 postes perdus) principalement due au premier trimestre 2014. Le département d'Yvelines est le plus industriel d'Île-de-France avec 18% des emplois du secteur et 20% de ses exportations étant des produits issus de la filière automobile. Les derniers chiffres publiés par le centre de ressources de l'économie sociale et solidaire en Île-de-France, font état de 3 120 établissements employeurs, dont 2 807 associations, 231 coopératives et 63 mutuelles. 38 % de l'activité concernent l'action sociale, 19 % l'enseignement, 8 % la santé, 8 % les activités bancaires et d'assurance et 2 % le soutien aux entreprises.⁴

Dans le département du Val d'Oise, plus d'un habitant sur trois est âgé de moins de 25 ans. Ainsi, en Val d'Oise, la population (de 15 ans ou plus) n'ayant aucun diplôme passe de 18,5 % en 1999 à 20,4 % en 2008 et de 16,2 % en Île-de-France en 1999 à 17,7 % en 2008, soit une progression sensible. Du point de vue économique, le département a

État des lieux - économie sociale et solidaire dans la région

L'économie sociale et solidaire, c'est 10 % de l'emploi en France, 2,3 millions de personnes salariées, 215 000 établissements employeurs. Aujourd'hui, beaucoup d'observateurs le constatent : l'opinion publique est en attente d'un nouveau modèle économique qui ne soit pas fondé uniquement sur des principes de concurrence. L'ESS se présente alors comme une alternative, une autre façon de penser le développement économique, notamment à travers de la coopération entre tous les acteurs d'un territoire.

C'est le seul secteur d'activité dont le nombre d'emplois a progressé : 23 % en dix ans. (+ 0,3 % en 2012). Elle rassemble aujourd'hui 2,4 millions de salariés.

³Évolutions récentes du marché du travail et de l'emploi en Île-de-France, DIRECTTE, 5 décembre 2014 ;

⁴Le Parisien Yvelines 07-07-14/p.V

enregistré une baisse du nombre d'établissements et d'emplois industriels cependant moindre en Val d'Oise qu'aux niveaux régional ou national (une meilleure résistance de l'emploi industriel à Cergy-Pontoise et dans le Vexin). A l'horizon 2025, 132 000 emplois supplémentaires seront créés.⁵

Le département de Paris compte 2 211 297 habitants, représentant 19 % de la population d'Île-de-France. Les catégories professionnelles principales concernent les cadres (44,6 % dans Paris contrairement à 27,7 % dans Île-de-France), les professions intermédiaires, et les employés (20,2 % dans Paris et 27,1 % en Île-de-France). L'évolution des demandeurs d'emplois est moins élevé à Paris qu'en Île-de-France (+5, % Paris et 7,8 % en Île-de-France) et les secteurs d'activité présentant un nombre élevé de recrutements sont les services (75,1 %), le commerce (15,2 %), la construction (5,9 %) et l'industrie (3,6 %). Les principaux recruteurs sont : Commune de Paris (Administration publique générale), SNCF (Transport ferroviaire interurbain de voyageurs), BNP PARIBAS (Autres intermédiations monétaires), Région Île-de-France (Administration publique générale), France Télévision (Edition de chaînes généralistes).⁶

Le rapport intitulé « *Les métiers en 2015* », réalisé par la DARES (direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques) montre l'impact du départ des générations du baby-boom (à partir de 2015 le nombre de postes à pourvoir sur le marché du travail augmenteront fortement avec le départ en retraite des générations nées après 1945), et un besoin élevé de main d'œuvre qui se fera ressentir pour les emplois peu qualifiés dans les services et l'aide à la personne.⁷

Ainsi, comme nous le remarquons selon les différentes sources, le marché de l'emploi dans la Région Île-de-France présente un contexte complexe ou des secteurs d'activité ayant certaines difficultés de recrutement, d'autres avec une pénurie de main d'œuvre et l'existence d'un vaste champ associatif de l'ESS.

⁵ http://www.poleressources95.org/politique_ville_val_oise/associations/index.php?PHPSESSID=f33b298062f5024c28ee620a5ebc2ef8

⁶CCI Île-de-France, Territem, Profil socio-économique Paris, Edition 2014/2015.

⁷ Commissariat Général du Plan, *Première Synthèse: Les métiers en 2015 l'impact du départ des générations du baby-boom*, Décembre 2005 - N° 50.1

Section 2 : Méthodologie pour la réalisation du rapport d'évaluation initiale

2.1 La méthode de rédaction de l'enquête-questionnaire

Réalisation de l'enquête-questionnaire

Les diagnostics et les rapports de statistiques réalisés par les diverses institutions, telles que l'INSEE et l'IFOP, ont servi comme modèles pour la rédaction du questionnaire sur l'employabilité des personnes vivant en bidonville. Il est destiné à recueillir avec exactitude les réponses aux questions que l'enquêteur lit à haute voix telles qu'elles sont formulées par écrit. Il sera traduit soigneusement dans la langue des personnes interrogées et fera l'objet d'un test préalable pour vérifier que ces personnes comprennent bien le sens de chaque question. Cette enquête de nature évaluative, prévisionnelle et prospective, envisage de concilier le qualitatif et le quantitatif tant dans la collecte qu'au niveau de l'analyse des données.

Organisation de l'enquête-questionnaire

Questions d'ordre général sur la situation de la personne (7 questions)

Questions sur la scolarité et la formation de la personne (7 questions)

Questions sur le parcours professionnel (12 questions)

Questions sur la recherche d'emploi (4 questions)

Questions sur les ressources mobilisées et freins à l'emploi (10 questions)

Demande d'autorisation à la Commission nationale de l'informatique et des libertés

effectuée le 26 septembre 2014 et atteste du respect par l'association des obligations sur la finalité du traitement des données, leur pertinence, leur conservation pendant une durée limitée, la sécurité et le droit d'accès de rectification et d'opposition des intéressés sur les données confiées.

Finalisation de l'enquête-questionnaire

- Validation par l'équipe ACINA
- Préparation du travail de terrain

2.2. Méthode d'intervention

a. Détermination géographique et sites d'intervention

L'identification des sites d'intervention est étroitement liée aux divers facteurs :

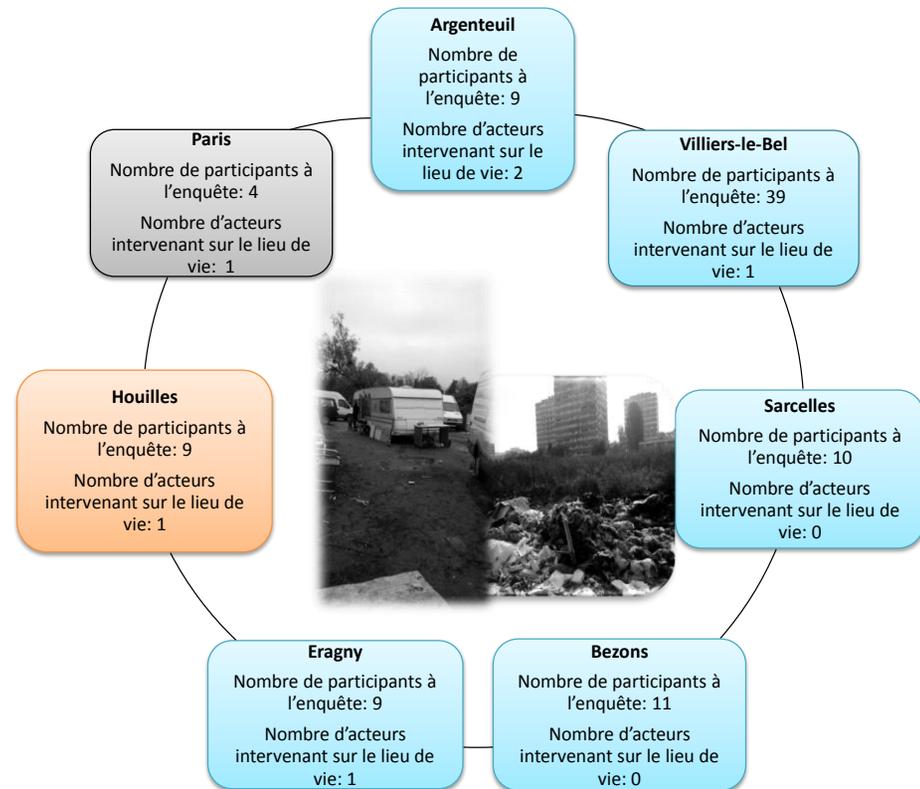
- le contexte socio-économique du territoire d'installation
- l'habitat précaire (maison squattée, bidonville, caravane, hôtel social etc.),
- la difficulté géographique et sociale d'accès aux droits communs (reconnaissance administrative sur le territoire, accès aux soins, à l'éducation et à la formation, etc.)
- le nombre d'acteurs intervenants auprès du même public, et notamment dans le domaine de l'insertion professionnelle
- l'accueil reçu par les bénévoles sur certains site.

Ainsi, l'enquête questionnaire a été menée sur 7 lieux de vie situés dans le département du Val-d'Oise, des Yvelines et de Paris. Il s'agit de 3 terrains (bidonvilles) à Sarcelles, à Éragny et Bezons, 3 squats à Argenteuil, à Villiers-le-Bel, à Houilles et des hébergements sociaux sur Paris (hôtels).

b. Moyens d'intervention

Les ressources humaines - la chargée de projet et la coordinatrice de projet - se sont mobilisées de manière bénévole afin de mener l'enquête initiale sur ces 7 bidonvilles et squats. La chargée de projet, ayant travaillé auparavant pour le Haut-commissariat pour les Réfugiés des Nations Unies en Équateur, a des compétences en gestion de projet humanitaire, et la coordinatrice, maîtrisant le Roumain, a travaillé avec ces populations et a une expérience dans le domaine de la solidarité. Cette action s'est déroulée durant la période septembre – novembre 2014.

Terrains d'intervention



c. Le déroulement de l'enquête

1. Démarche de rapprochement auprès des collectifs de bénévoles, des associations et des paroisses de proximité

- Collectif Romeurope des bénévoles du Val d'Oise
- la Paroisse Notre -Dame de Lourdes d'Argenteuil
- la Paroisse de Goussainville
- l'Eglise Catholique du Villiers-le-Bel

2. La phase exploratoire du terrain

Une première rencontre : une présentation de l'association et du projet est faite (la durée et l'objet)

Le public que l'équipe ACINA a rencontré est varié : femmes, hommes, enfants, jeunes et personnes âgées.

a. Informations sur le déroulement de l'enquête-questionnaire et la suite du projet sont présentées en prenant en compte :

- 4 mois pour la réalisation de l'évaluation initiale (septembre-décembre 2014)
- le début du projet et la rencontre des partenaires clés du projet sont prévus pour début 2015
- le premier appel afin d'élaborer le projet professionnel personnalisé sera effectué à partir du moment où l'association bénéficiera d'un local associatif (mai- juin) ;

b. Des rendez-vous sont pris pour les prochains jours (environ 20 minutes/entretien) :

- 1 jour à Argenteuil avec 9 personnes
- 4 jours à Villiers-le-Bel avec 39 personnes
- 1 jour à Bezons sur 2 lieux de vie avec 11 personnes
- 1 jour à Eragny avec 9 personnes
- 1 jour à Sarcelles avec 10 personnes
- 1 jour à Houilles avec 9 personnes
- 1 demi-journée avec les 4 personnes habitant Paris et intégrant jusqu'à l'heure actuelle le projet.

3. Recueil de données

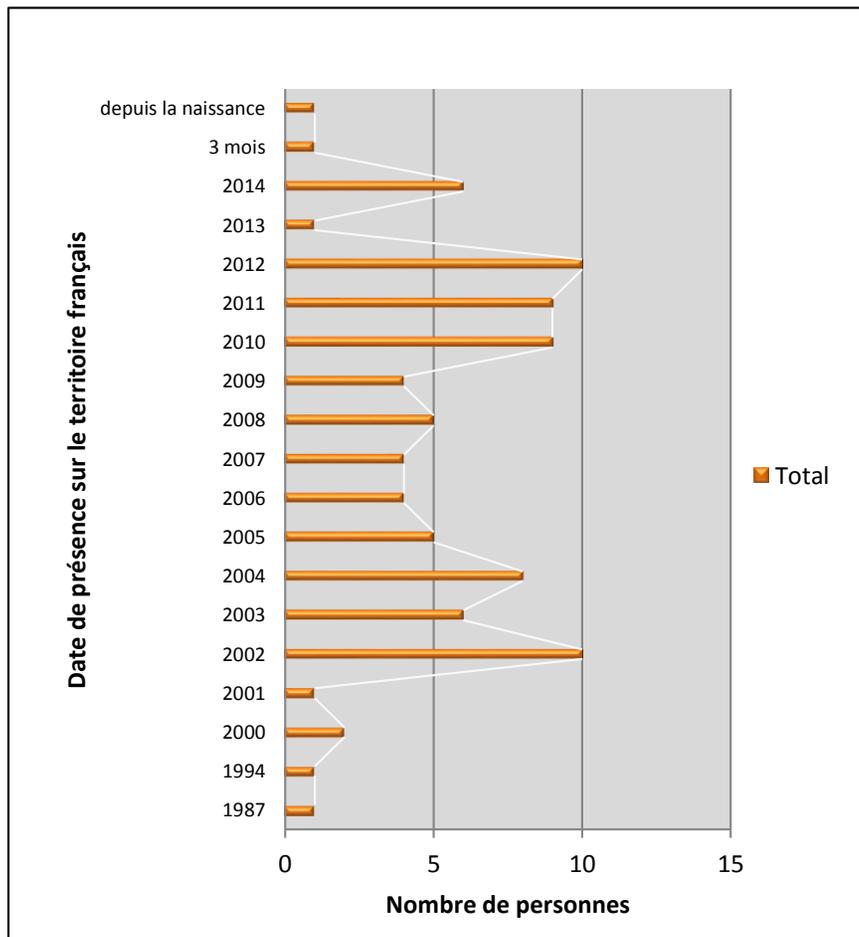
- enregistrement des données dans un tableau unique
- les informations sont mises en parallèle afin d'obtenir des résultats fiables avec les tableaux pivots.

Section 3 : Analyse de données recueillies

Les données collectées ont d'abord été synthétisées en fonction de volets préétablis (situation générale, formation et scolarité, parcours professionnel etc.) afin de les rendre plus visibles et d'avoir une vue transversale de l'information recueillie. L'analyse des réponses est réalisée par plusieurs personnes membres de l'association, permettant d'avoir plusieurs avis et donc, un résultat qualitatif. Chaque questionnaire enregistré dans la base de données de résultats comporte un numéro et non le nom de la personne, l'analyse pouvant se faire sur des résultants anonymes.

3.1 Informations générales

L'analyse porte sur les retours de 88 répondants, dont 48 hommes et 40 femmes. L'âge moyen des personnes participant à l'enquête est de 31 ans pour les hommes et 30 pour les femmes.



Contexte de départ et date d'arrivée /constat

Si nous nous interrogeons sur les causes de ces mouvements de populations vers la France, il est primordial de comprendre les causes intrinsèques et extrinsèques de ce phénomène avant toute démarche d'accompagnement social et professionnel.

L'analyse concerne les périodes d'arrivée en prenant en compte le contexte économique et politique, tant au plan national qu'europpéen. Ainsi, selon les résultats du *Tableau 1*, les personnes interrogées sont arrivées en France principalement après les années 2000, bien que certaines aient émigré avant la chute du communisme (1989) pour des raisons liées aux conditions de vie dans un système politique communiste : pénurie d'aliments, pratiques discriminatoires, limitations de libertés et autres.

Nous identifions deux vagues de mouvements migratoires, une après les années 2000, en 2002, 2003 et 2004 et la deuxième à partir de 2010 jusqu'à 2012. En 2013 et 2014, on remarque un décroissement des migrations vers la France. (*Tableau 1*) L'an 2000 représente le début des négociations d'adhésion de la Roumanie à l'Union européenne. La confirmation des « rumeurs » sur cette ouverture du pays vers l'Ouest a probablement intensifié, de façon prématurée, l'envie de migration vers les pays de l'Union européenne et donc, vers la France.

En partant de l'analyse de l'environnement économique national et international, en 2007, l'Europe entière, dont la Roumanie, était confrontée à une crise économique et financière. La crise économique internationale atteint son point culminant en septembre/octobre 2008 et elle touche les pays européens en 2009, la Roumanie enregistrant une récession économique de plus de 7%. D'autres causes, telles que la discrimination envers la communauté rom ou la

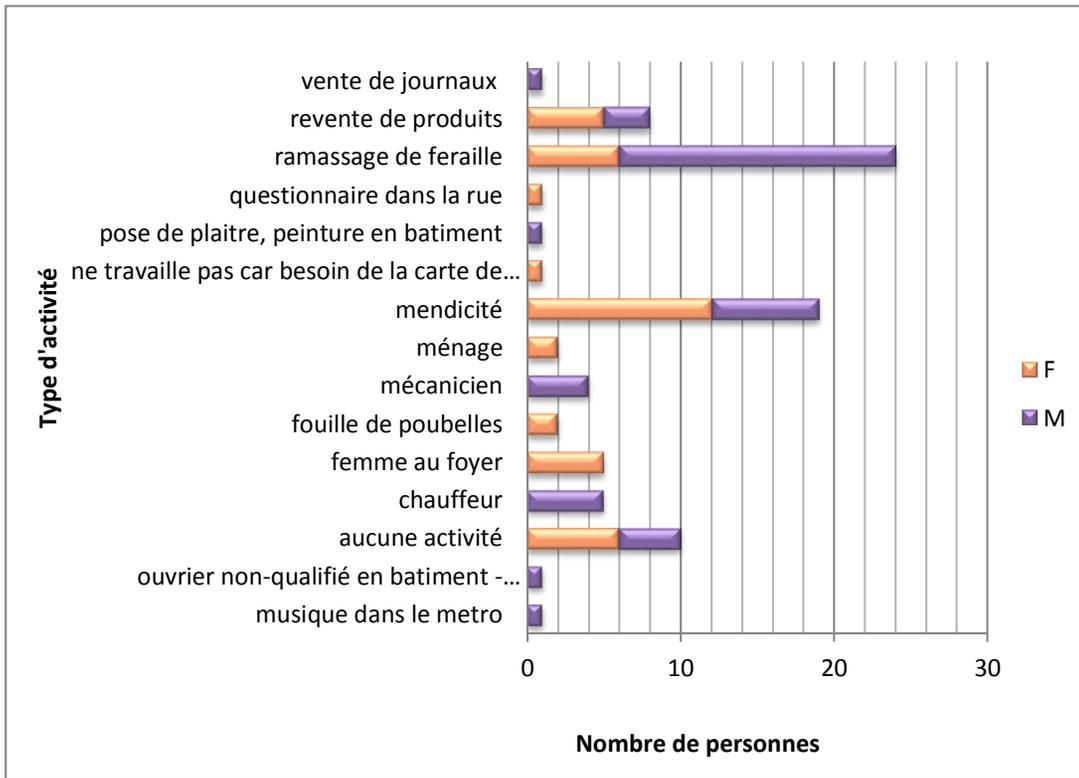


Tableau 2: Activités de survie

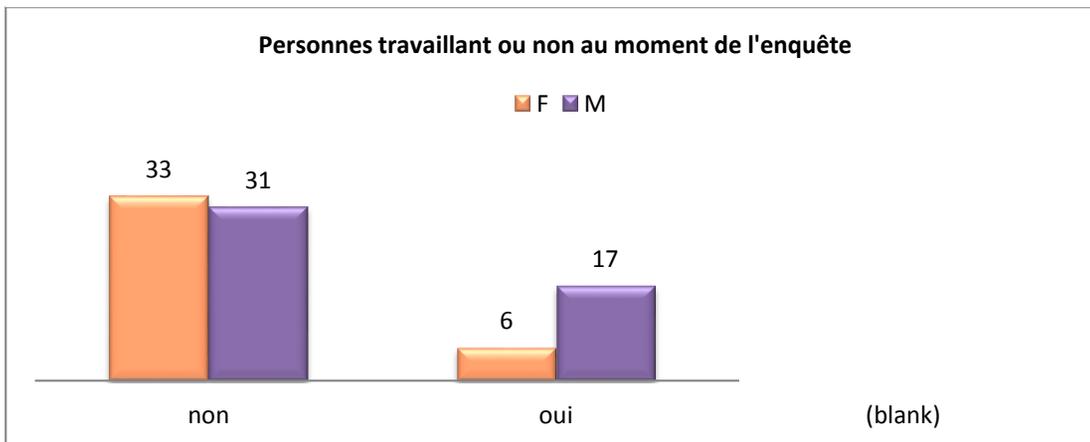


Tableau 3

pauvreté qui entrave l'accès aux droits communs (droits sociaux, accès aux soins etc.), peuvent déclencher un phénomène migratoire. Cette analyse concerne les personnes interrogées sur les terrains d'intervention évoqués précédemment, elle n'est donc pas applicable à l'intégralité des personnes roms roumaines vivant en France et en région Ile-de-France.

Activités de survie en France

La récupération et la revente de ferraille (24 personnes) puis la mendicité (19 personnes) sont les activités les plus exercées par le public interrogé (Tableau 2). On peut ajouter que les activités liées à la ferraille sont souvent réalisées en famille ou en groupe, et la mendicité est le plus souvent exercée par les femmes. Le travail de chauffeur est souvent lié à la récupération et à la revente de ferraille. Les autres moyens de subsistance (musique dans le métro, revente de produits, vente de journaux, questionnaires dans la rue etc.) font également partie de l'économie informelle, de même que les activités de ménage ou de peinture en bâtiment. Nous pouvons noter, que par rapport aux statistiques relatives aux expériences professionnelles antérieures des personnes (Tableaux 15, 16, 17) peu d'entre-elles arrivent aujourd'hui à exercer des fonctions, même non-déclarées, en relation avec leurs compétences

initiales.

Les personnes identifiées comme ayant travaillé au moment de l'enquête ne sont pas dans une situation régulière d'emploi. Certaines personnes (17 hommes et 6 femmes) considèrent cependant les activités de survie comme étant un emploi régulier. (Tableau 3)

Constats : Ces activités ne donnent donc pas accès aux droits sociaux inhérents à l'occupation d'un emploi déclaré. Les personnes s'inscrivent ainsi, uniquement dans une logique de survie, leur permettant simplement de toucher un revenu journalier fluctuant.

3.2 Analyse des données sur la scolarité et la formation des personnes

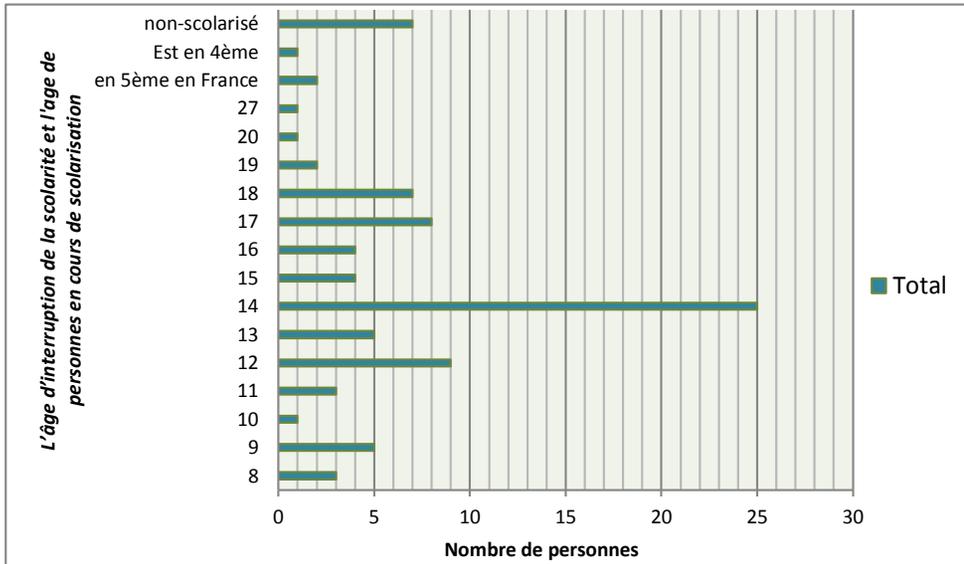


Tableau 4

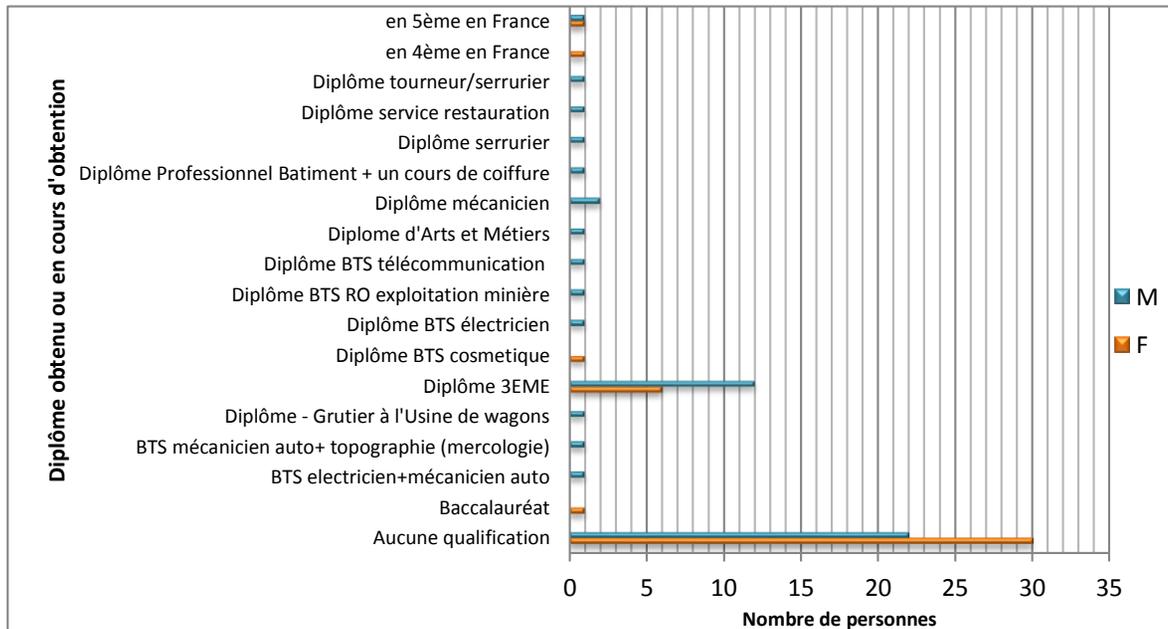


Tableau 5

Scolarisation

En ce qui concerne l'accès à l'éducation des personnes interrogées, 81 personnes sur 88 ont été scolarisées dont la plupart en Roumanie. Pourtant 10 % des personnes interviewées n'ont jamais été scolarisées dans le pays d'origine. (Tableau 4) Une très faible partie a pu accéder à l'enseignement secondaire, cela faisant également partie des constats réalisés par l'UNICEF : « en 2005, seuls 46 % des Roms âgés de 12 ans et plus avaient été scolarisés pendant plus de quatre ans (contre 83 % pour l'ensemble de la population) et parmi eux, seuls 13 % avaient bénéficié d'un enseignement secondaire (contre 63 % pour l'ensemble de la population) ». Dans ce cadre, nous avons interrogé les personnes sur l'âge auquel elles ont interrompu leur scolarité. Sur un total de 88 personnes, 25 personnes ont été scolarisées jusqu'à l'âge de 14 ans. Sept ont continué leurs études jusqu'à 18 ans, une seule a pu prolonger son éducation jusqu'à 25 ans et deux sont scolarisées en France en 5^{ème}. (Tableau 4)

Qualification

En ce qui concerne la qualification, **33 personnes** ont obtenu dans le pays d'origine un diplôme de compétences professionnelles, ou ont poursuivi des lycées professionnels sans pouvoir finir leur formation. (Tableau 5) On observe une nette prévalence de diplômes obtenus dans des branches de formation professionnelles, avec en tête des qualifications menant à des métiers manuels : maçon, mécanicien, électricien, serrurier etc. 15 personnes ont obtenu l'équivalent du brevet de collège, une personne a eu le baccalauréat, et une autre a un diplôme d'esthéticienne. Néanmoins, on peut noter que ce faible niveau de qualification ne reflète pas le niveau de compétences dans ces mêmes branches de métiers acquises « par la pratique » (à voir Tableaux 15, 16, 17).

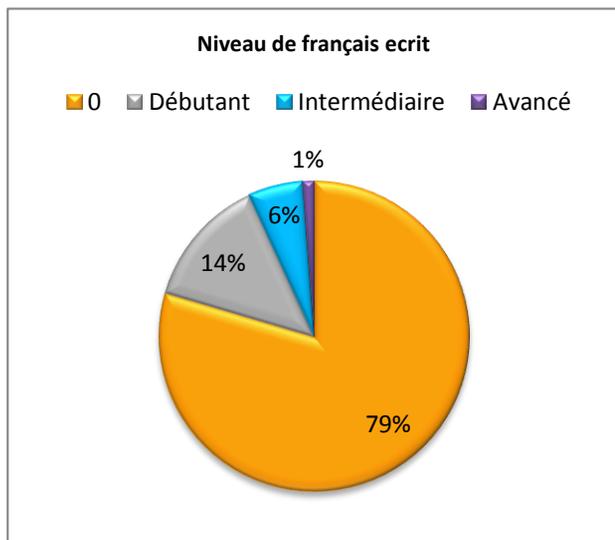


Tableau 6

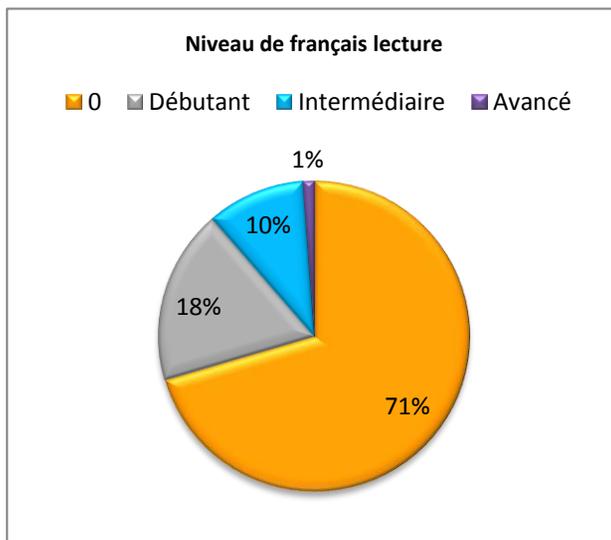


Tableau 7

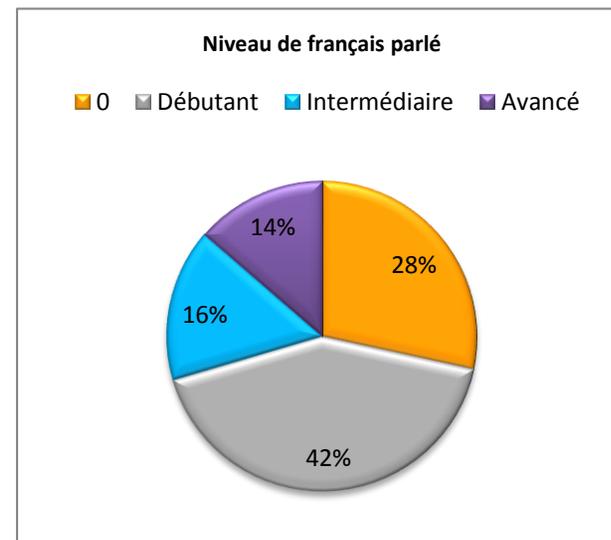


Tableau 8

Maitrise de la langue française

En ce qui concerne le niveau de français écrit, 79 % ont estimé leur niveau étant 0, certaines personnes étant illettrés et d'autres ne maîtrisant que leur langue maternelle. 14 % ont déclaré être débutantes, 6 % ayant un niveau intermédiaire et une personne a une bonne maitrise de la langue française à l'écrit. Les résultats sur la maîtrise de la langue française au niveau de la lecture révèlent 18 % des personnes ayant un niveau débutant, 10 % intermédiaire et une personne ayant des capacités avancées. (Tableaux 6 et 7) En ce qui concerne le niveau de français oral, les personnes estimant leur niveau débutant sont les plus nombreuses (42 %) et les profils intermédiaires et avancés sont presque égaux. Parmi les 88 personnes, 28 % déclarent ne pas du tout comprendre ni parler la langue française. (Tableau 8)

Constats : Ces statistiques mettent en évidence un des principaux freins à l'amélioration des conditions de vie des roms : le faible niveau d'éducation. Les rares personnes à obtenir un diplôme optent pour une filière leur permettant d'obtenir rapidement un revenu journalier, choix lié à la précarité de leurs conditions de vie. L'accompagnement vers la formation apparaît donc comme un pilier fondamental de l'insertion de cette population. Il est évident que les formations professionnelles poursuivies dans le pays d'origine ne contiennent pas le même programme d'études que celles proposées en France mais l'apprentissage du métier existe. Une connaissance de base d'un métier ainsi qu'une expérience acquise dans le même secteur d'activité (Tableau 16, 17, 18) démontrent le potentiel de ce public d'intégrer le marché de l'emploi en France. Le faible taux de scolarisation dans l'enseignement secondaire est révélateur des difficultés d'insertion professionnelle auxquelles peuvent être confrontés ces individus.

3.3 Analyse du parcours professionnel et détermination des savoir-faire.



Tableau 10

Sur un échantillon de 88 personnes, 68 % ont déclaré avoir travaillé auparavant. Ceci montre qu'une partie considérable de ces personnes ont un minimum d'expérience et de compétences à mettre en avant pour un futur emploi. (Tableau 10)

Pourtant, les résultats du *Tableau 11* montrent que le nombre de femmes qui n'ont pas eu d'expériences professionnelles antérieures (21) est plus élevé que celui d'hommes (7).

Les femmes et l'emploi

Nous avons interrogé les femmes sur les raisons de leur manque d'expérience professionnelle : la plupart de femmes interviewées ont été des mères au foyer et d'autres ont justifié le fait de ne pas avoir recherché un travail parce qu'elles étaient mineures. (Tableau 12, 13)

D'autres raisons expliquent que les femmes devenues mères n'aient pas pu travailler. Une des femmes questionnées estime par exemple que sans diplôme, aucune embauche n'est envisageable. Un autre

point qui attire l'attention sur les raisons pour lesquelles les femmes n'ont pas eu une expérience professionnelle antérieure consiste dans leur l'âge assez jeune.

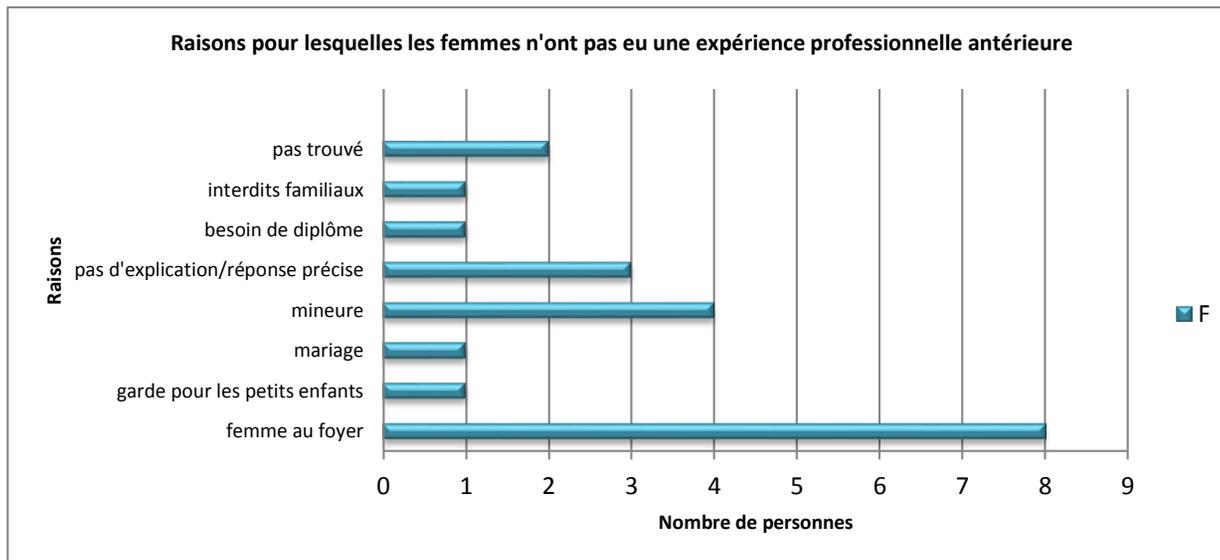


Tableau 12

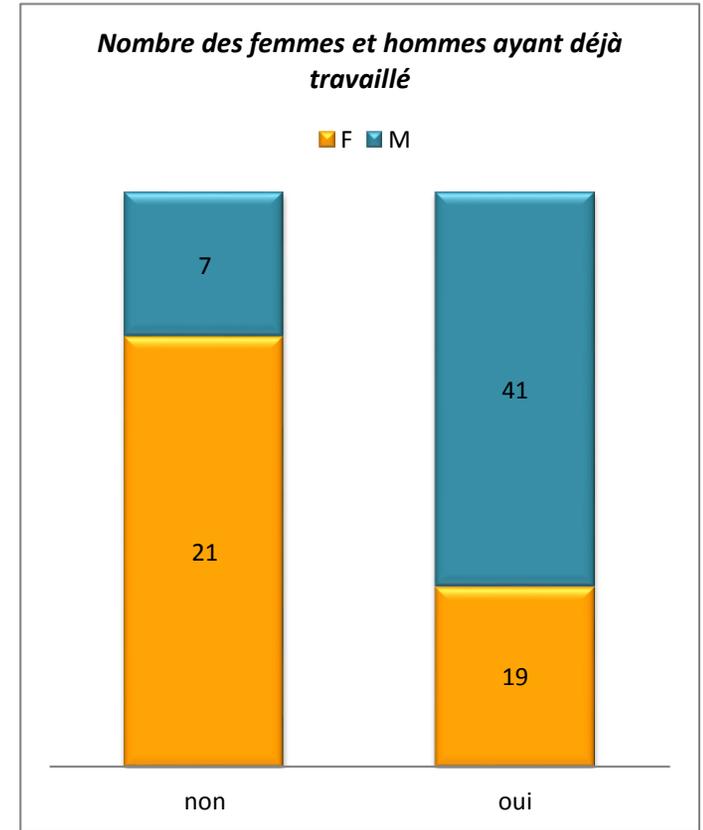


Tableau 11

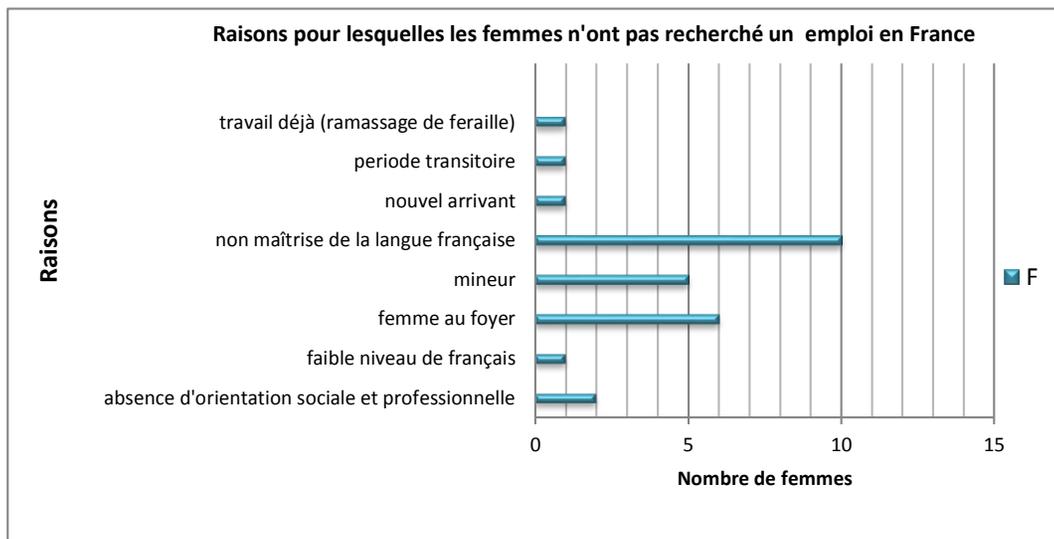


Tableau 13

Duree de l'experience professionnelle anterieure

La durée des activités professionnelles antérieures démontre qu'une grande partie des personnes interviewées souhaitent s'engager dans une démarche professionnelle pérenne. Le *Tableau 14* montre que plus de la moitié des personnes interrogées ont eu des expériences professionnelles durant plus de 5 ans.

Certaines personnes ont eu des expériences professionnelles de très longue durée (de 3 jusqu'à 17 ans) et nous avons remarqué que la majorité des participants n'ont pas occupé plus de 3 postes. Cela démontrent une stabilité dans l'emploi de ce public.

Nous avons également remarqué que les raisons pour lesquelles les femmes n'ont pas eu une expérience professionnelle dans le pays d'origine sont les mêmes que celles pour lesquelles elles n'ont pas recherché un travail en France. (*Tableau 13*)

Constats : En ce qui concerne les femmes, une faible partie a déjà eu une expérience professionnelle antérieure, ce qui montre leur capacité à trouver une activité rémunérée malgré les difficultés auxquelles elles doivent faire face. Cela nécessite un accompagnement professionnel approprié englobant des actions d'autonomisation pour les femmes.

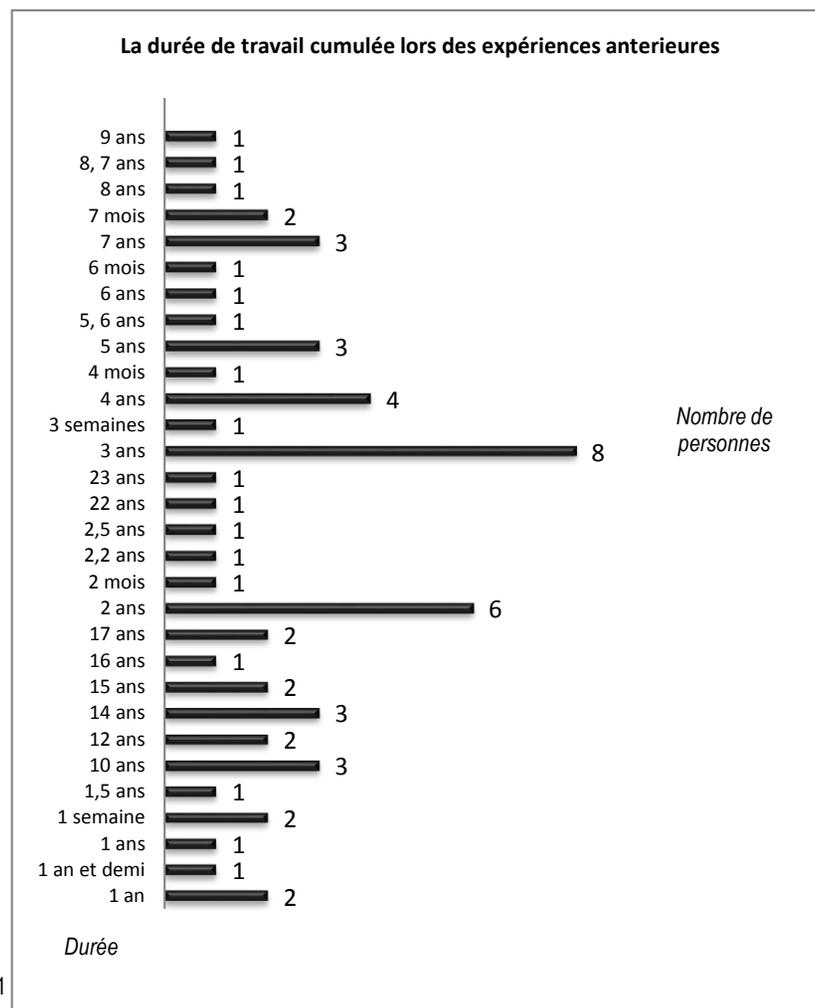
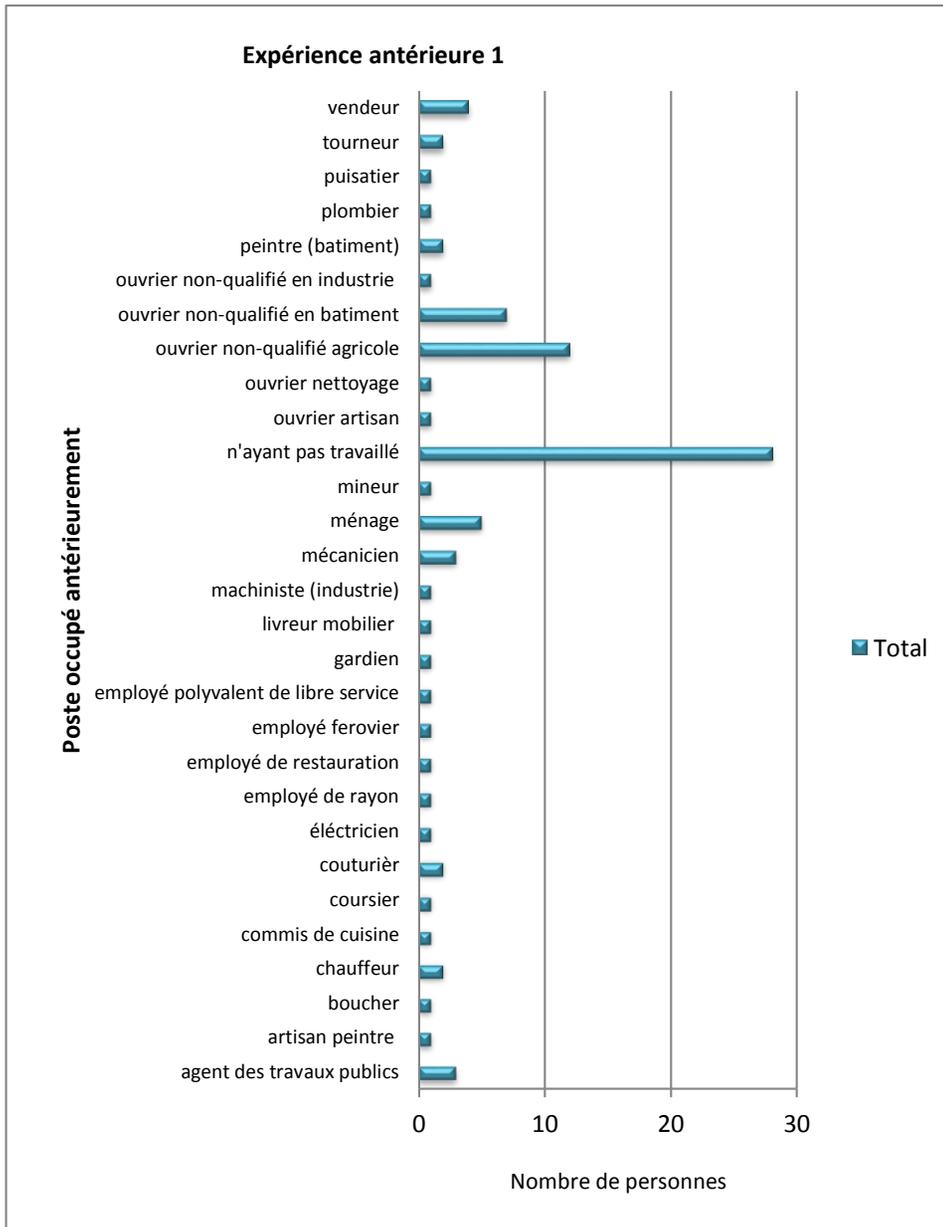


Tableau 14



Les Tableaux 15, 16, 17 montrent que certaines personnes ont eu des expériences professionnelles dans plusieurs secteurs d'activité. Par exemple, une personne ayant travaillé dans le secteur du BTP a pu également exercer un métier dans un autre secteur d'activité (agriculture, industrie) à d'autres occasions. Il peut s'agir parfois des métiers différents dans le cadre du même secteur d'activité.

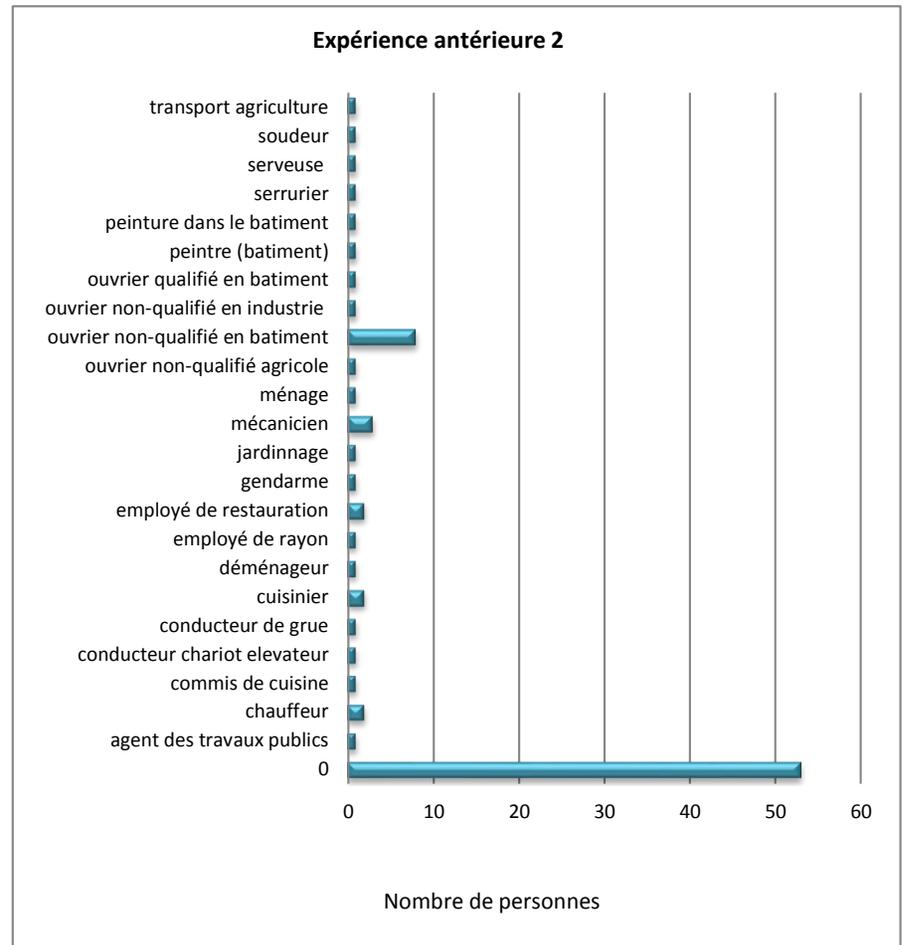


Tableau 15 : Liste activités professionnelles antérieures

Tableau 16 : Liste activités professionnelles antérieures

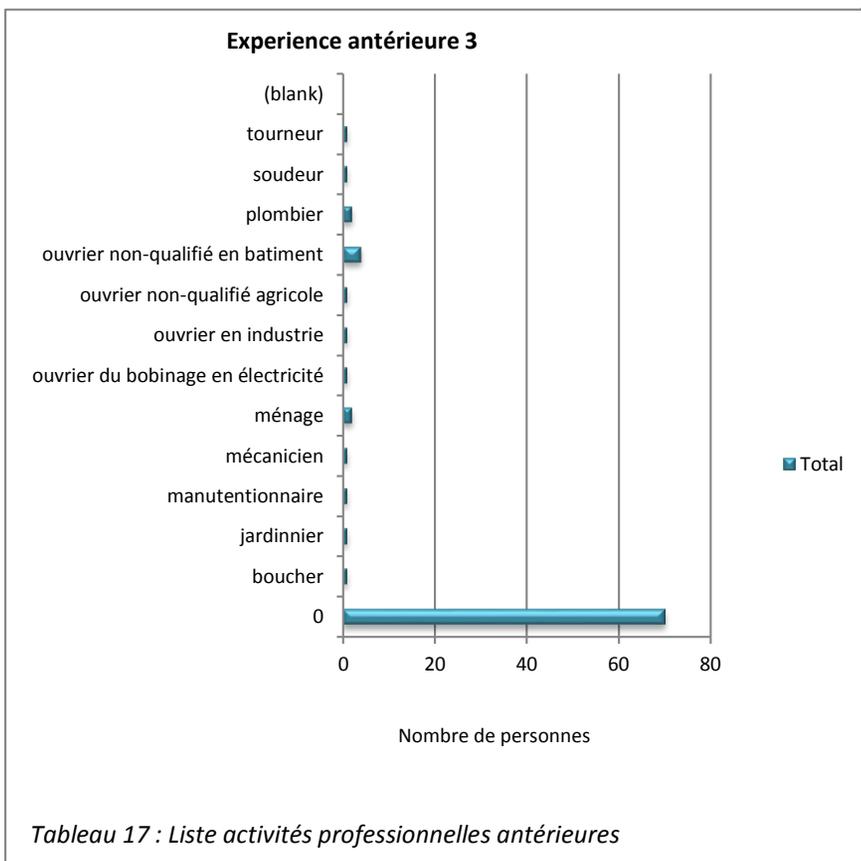


Tableau 17 : Liste activités professionnelles antérieures

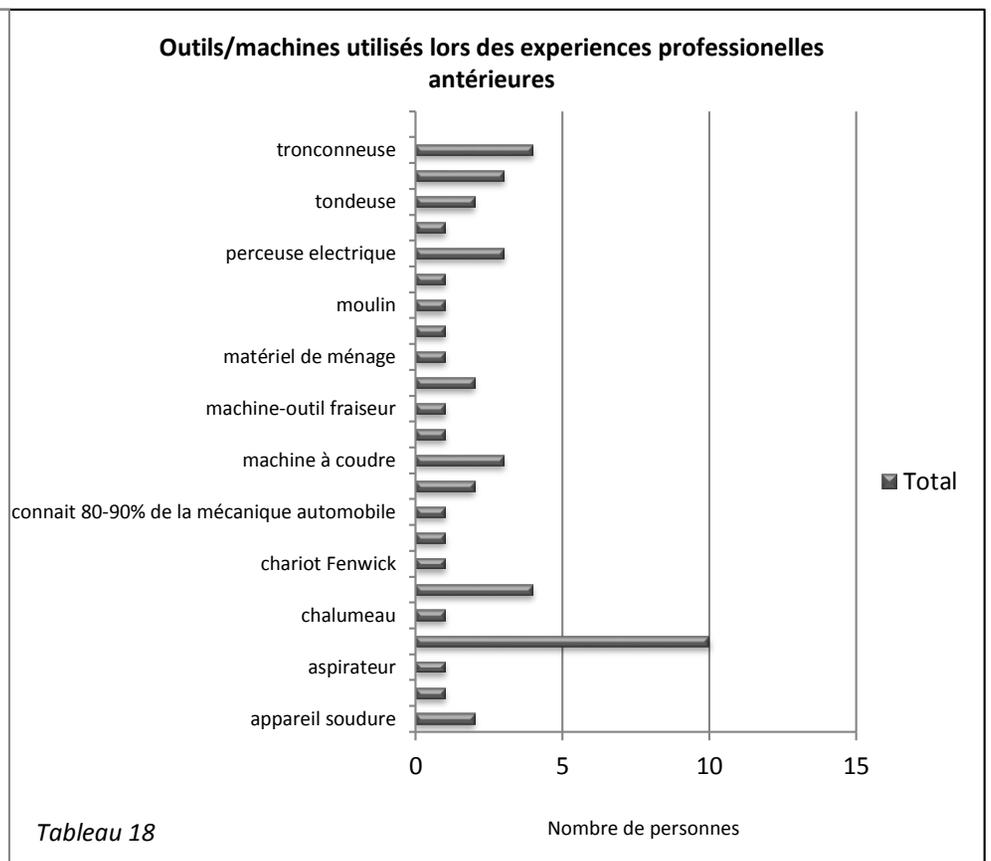
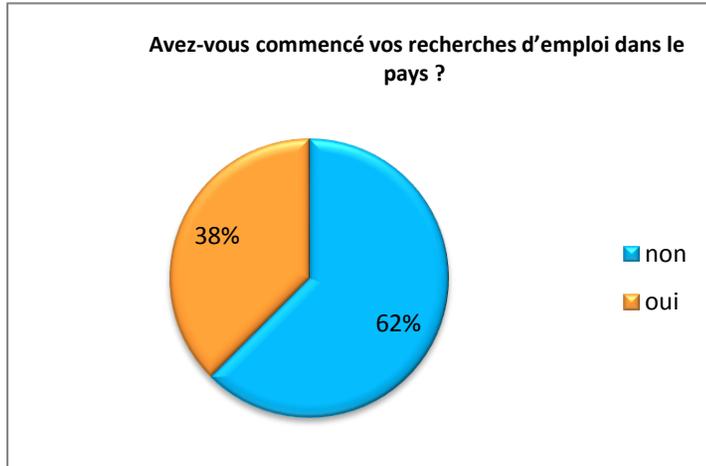


Tableau 18

En outre, le fait d'avoir des expériences professionnelles dans un autre pays, peut apporter une méthode de travail et savoir-faire différents sur la manipulation d'un outil. Les hommes en particulier en raison des métiers qu'ils ont exercés dans le passé ont une connaissance de certains outils. Il s'agit plus spécialement dans le secteur du bâtiment d'un nombre important de personnes ayant utilisé par exemple une bétonnière, une tronçonneuse, un chariot élévateur. Ce sont généralement les outils utilisés dans les métiers du BTP. (Tableau 18)

Constats : Ces personnes peuvent intégrer plus rapidement le marché de l'emploi si elles sont correctement accompagnées. D'une part, il s'agit des savoir-faire théoriques et pratiques permettant de rassurer l'employeur quant à la maîtrise du métier. Nous remarquons également que les postes occupés ne sont pas des métiers qualifiés mais des métiers non-qualifiés, comme le travail lié à l'activité physique dans le secteur du BTP ou de l'industrie. Cela peut produire chez ces individus des attitudes qui anéantissent leur motivation (inhibition, repli sur soi) en raison des regards moins appréciatifs envers ces métiers. Les expériences précédentes peuvent avoir des effets positifs sur l'attitude de la personne envers l'emploi. Un individu ayant déjà travaillé porte un regard accoutumé sur le monde du travail, il peut prendre plus de confiance en soi quand un nouveau projet professionnel démarre.

3.4 Différents niveaux de connaissance du marché de l'emploi en France



En ce qui concerne la recherche d'emploi en France, 62 % des personnes ont déclaré n'avoir pas commencé leurs recherches d'emploi et 38 % déclarent avoir entamé une démarche de recherche d'emploi en France. (Tableau 19)

En analysant les raisons pour lesquelles ces personnes n'ont pas commencé leur recherche d'emploi en France (Tableau 20), nous observons que cela ne dépend pas de choix individuels, mais plutôt du contexte (mineur, femme au foyer, mesures transitoires, manque de soutien social et professionnel, etc.). Ainsi les possibilités de développement humain, d'un point de vue professionnel ou social, ne relèvent pas uniquement des choix opérés par l'individu. Ainsi, ni le milieu précaire dans le pays d'origine, ni l'arrivée dans un pays riche, ne favorisent l'insertion de ces personnes exclues de la société.

Tableau 19 : Pourcentage de personnes ayant commencé leurs recherches d'emploi

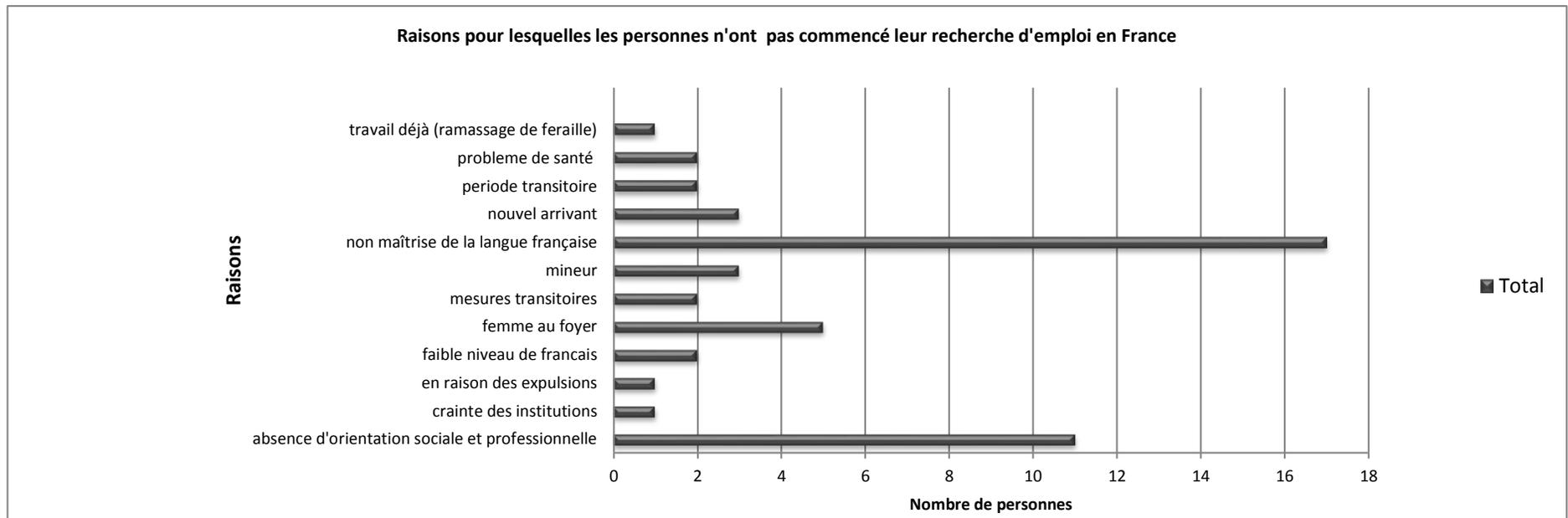


Tableau 20

Les personnes ayant commencé leur recherche de travail en France ont révélé également leurs connaissances sur les moyens disponibles pour trouver un emploi. A la question : « Par quel biais avez-vous cherché un emploi en France ? », chaque personne interrogée avait plusieurs choix de réponses « pas du tout, peu, moyen, beaucoup » pour chaque catégorie (Tableaux 21, 21, 23, 24, 25).

Le manque d'accès à l'emploi n'est pas dû qu'à certaines mesures transitoires mais également à une méconnaissance ou méfiance des structures de droit commun pour la recherche d'emploi. 64 % des individus interviewés ont recherché un travail par le biais du bouche à oreille, peu par Pôle Emploi (9%). Les associations apportant une aide à l'insertion professionnelle ne sont connues que par 3 % du public. La recherche par le biais d'internet est très peu utilisée (9%). Quant à la Mission Locale, elle n'a été sollicitée par aucune de personnes interrogées.

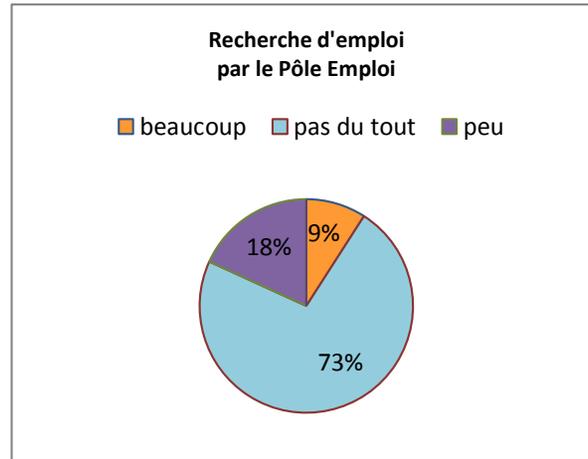


Tableau 21

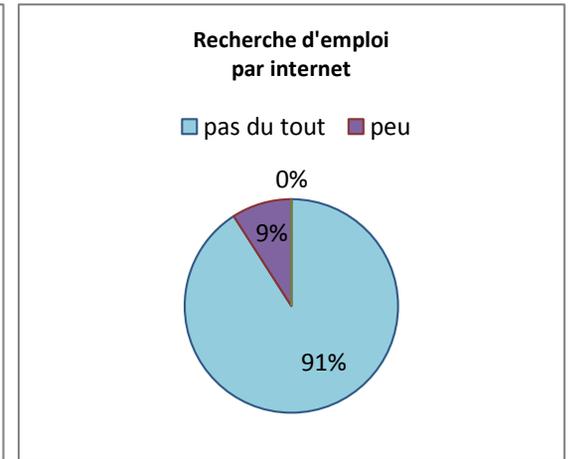


Tableau 22

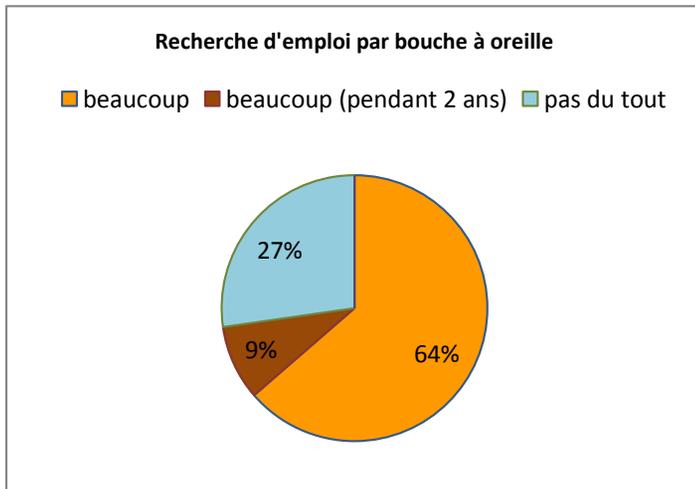


Tableau 23

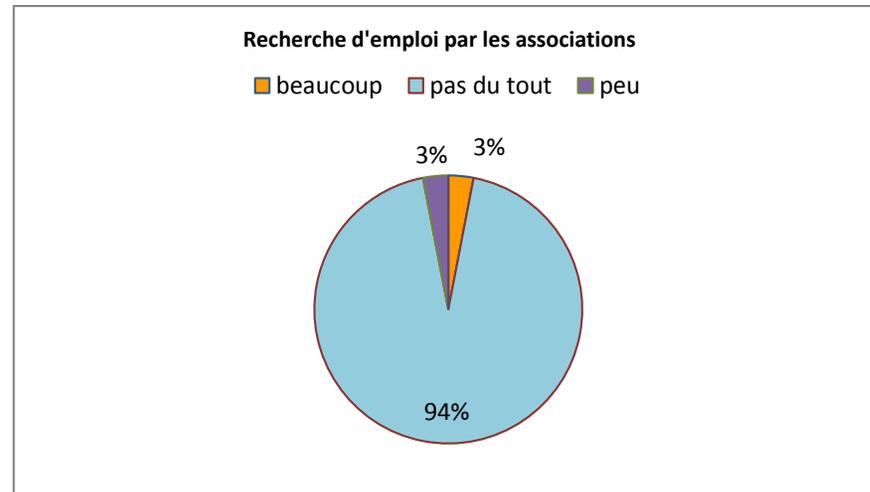
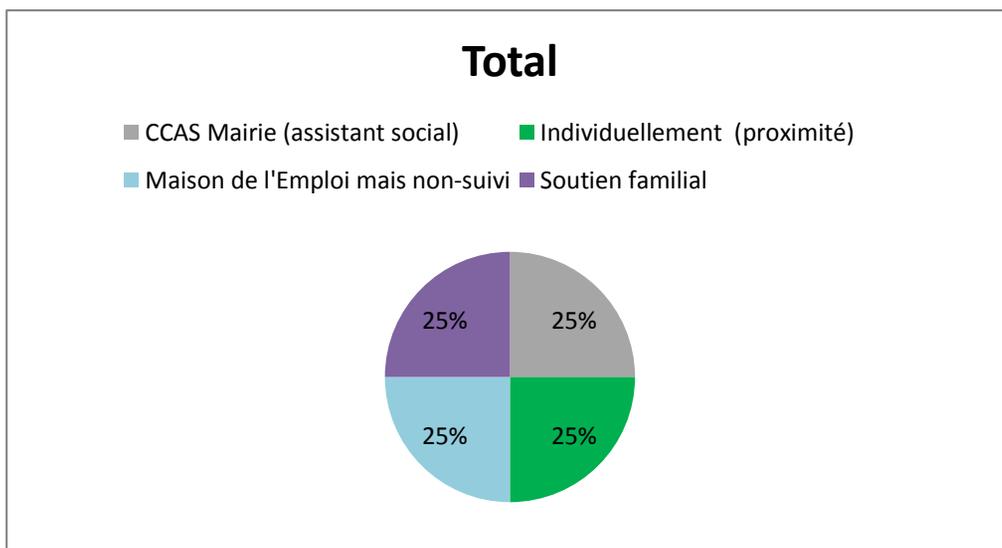


Tableau 24

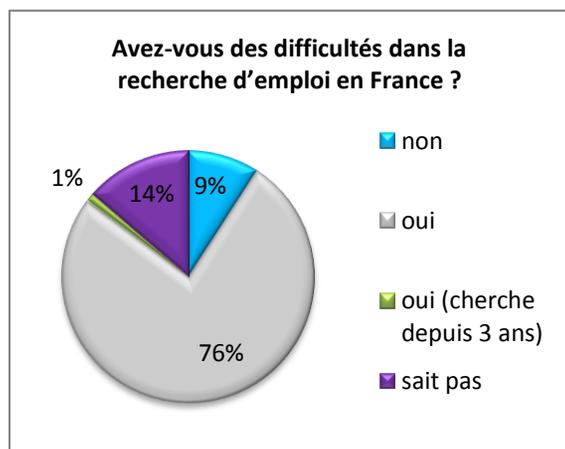


Ainsi, parmi les moyens de recherche d'emploi en France, seulement 2 personnes se sont adressées aux structures d'accès aux droits communs à l'emploi et conformément au *Tableau 25* une seule personne s'est rendue à une Maison de l'Emploi, et une seule a fait des démarches pour l'accompagnement social. Les deux autres ont cherché un emploi par l'appui familial ou individuellement auprès des employeurs de proximité.

Constats : Cela pourrait indiquer d'une part une méconnaissance des structures publiques d'accès aux droits et d'autre part le niveau de réticence envers ces organismes publics.

Tableau 25

3.5 Difficultés rencontrées dans le cadre de la recherche d'emploi



76 % des personnes interrogées ont affirmé avoir rencontré des difficultés dans la recherche d'emploi.

Ceci représente un nombre très élevé de personnes qui ne peuvent pas accéder à l'emploi en France malgré la levée des mesures transitoires et malgré les structures de droit public d'accompagnement vers l'emploi. Nous remarquons que le nombre de personnes qui ont affirmé ne pas savoir si elles ont rencontré des difficultés dans la recherche d'emploi en France (14 %) est plus élevé que le nombre de personnes qui ont répondu « non ». (*Tableau 26*)

Les réponses liées aux difficultés dues au lieu d'habitation (*Tableau 27*) sont d'environ 30 % contrairement aux résultats concernant les difficultés dues à une méconnaissance des démarches d'accès à l'emploi (81%).

Tableau 26

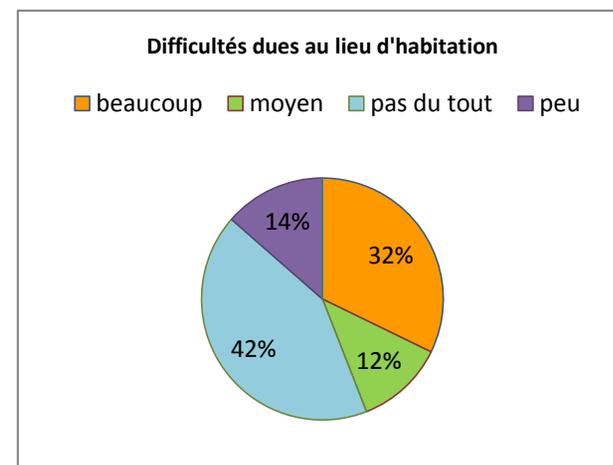
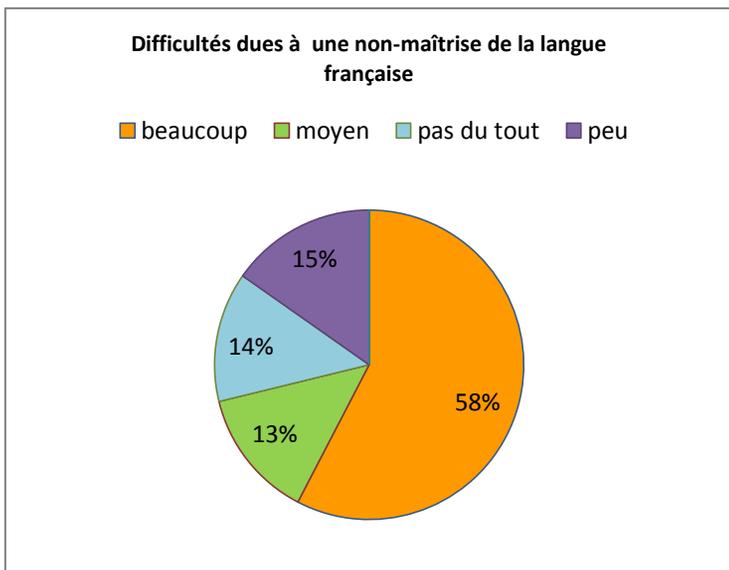
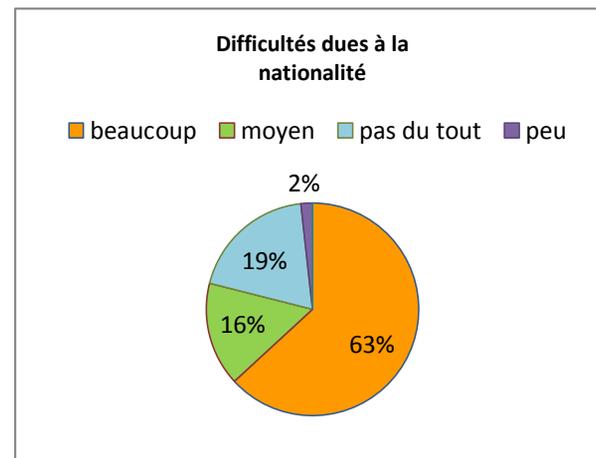


Tableau 27



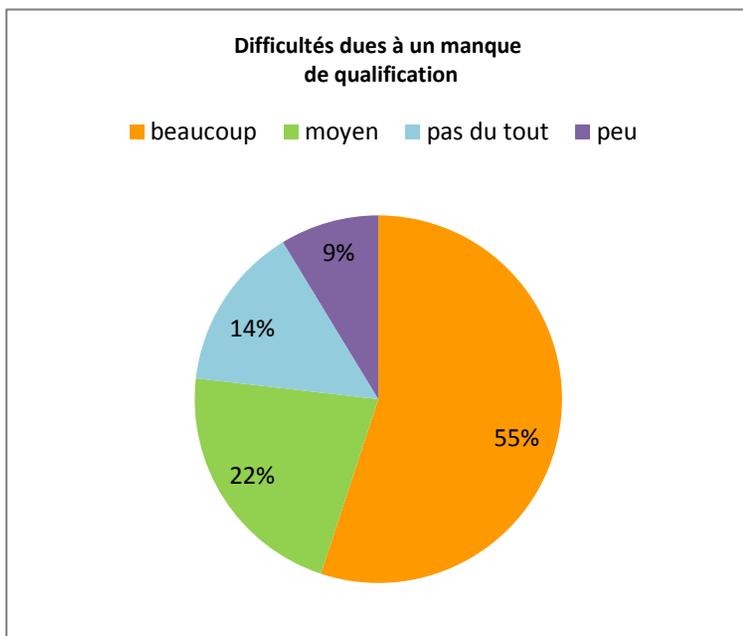
Selon le *Tableau 29* une majorité de personnes (63 %) considère que les difficultés à la recherche d'emploi sont liées à leur nationalité, 16 % pensent que cela influence moyennement leur recherche d'emploi et 19% de personnes n'ont pas constaté un empêche-ment dans la recherche d'emploi du à leur nationalité.



Parmi les difficultés que les personnes rencontrent dans leur recherche d'emploi en France, 58 % considèrent que la non-maîtrise de la langue française a un rôle majeur (*Tableau 28*). 54 % estiment que le manque de qualification influence fortement les chances de trouver un emploi.

Tableau 29

Tableau 28



En ce qui concerne, leur souhait de participer à une formation qualifiante, les personnes interrogées, manifestent un grand intérêt : 95 % des personnes sont motivées contrairement a 5 % qui ne souhaitent faire une formation leur permettant d'accéder à un emploi. (*Tableaux 30 et 31*)



Ces deux chiffres concernant la formation professionnelle (54 % et 95 %), montrent que les personnes manifestant une motivation forte pour accéder à une formation sont plus nombreuses que celles qui identifient le manque de formation comme un frein à leur recherche d'emploi. 95 % des personnes interrogées souhaitent suivre des formations, bien que 54 % d'entre elles soient conscientes que leur manque de qualification

Tableau 31

Tableau 30

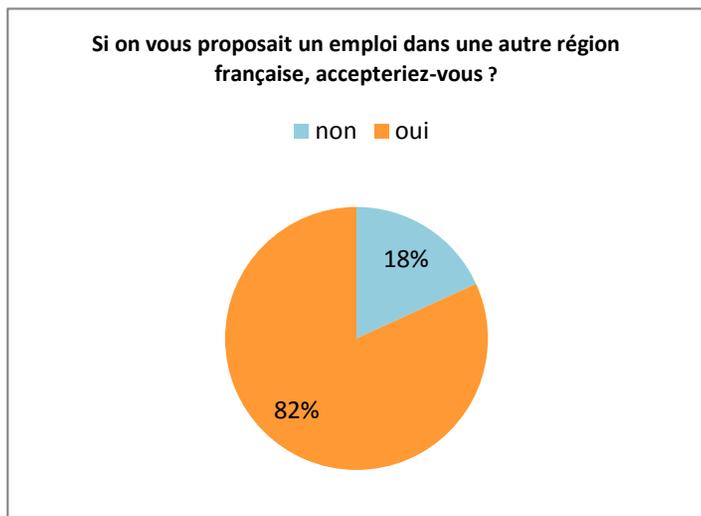


Tableau 32

est obstacle pour la recherche d'un emploi.

Les personnes ont été interrogées également sur leurs démarches d'accès à l'emploi au-delà des candidatures. Dans le Tableau, nous remarquons les résultats-concernant la possibilité des entretiens passés ou futurs en France. Il n'y a qu'un très faible taux de personnes (6%) ayant passé un entretien d'embauche.

Nous avons également questionné le souhait de mobilité lors de chaque entretien individuel, un taux élevé des personnes ayant confirmé leur souhait de mobilité de travail.

Nous assistons en effet, à une flexibilité sur le choix et les conditions du futur emploi sans aucune exigence particulière.

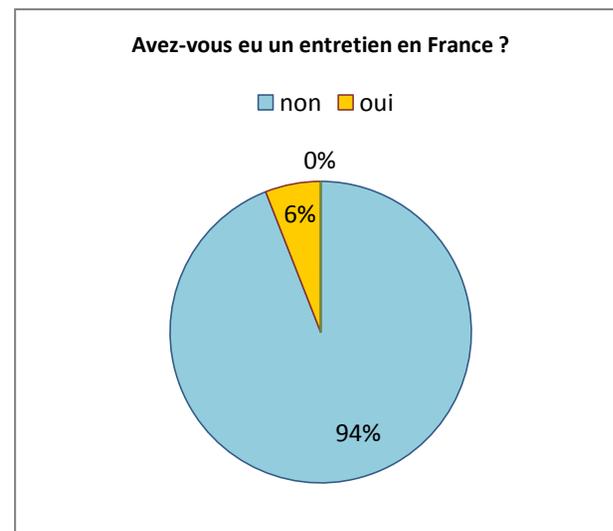


Tableau 33

*Constats : Lors des entretiens individuels, les personnes interrogées estimaient pouvoir lancer leur recherche d'emploi malgré les conditions dans lesquelles elles vivaient. En revanche, plus de la moitié des personnes interrogées n'est pas allée auprès de structures d'accompagnement vers l'emploi. Les explications peuvent être diverses. D'abord, les questions qui ont été posées avaient plusieurs choix de réponses, c'est-à-dire que la personne pouvait choisir entre **peu, beaucoup, moyen, pas du tout**. Les questions concernaient deux catégories : **d'une part, l'avis de l'individu sur sa situation personnelle** et d'autre part, **l'avis de l'individu concernant l'influence des facteurs extérieurs sur sa situation**. Après avoir pris en compte la **situation individuelle de la personne**, il lui été demandé de faire le point sur sa situation : les difficultés d'accès à l'emploi dues au niveau de français ou de qualification et donc, les choix de réponse (*peu, beaucoup, moyen, pas du tout*) sont directement liées à la situation individuelle du sujet. Dans ce cas, il est légitime et naturel que la personne interrogée estime son niveau comme **moyen**.*

*En revanche, les autres réponses aux questions **concernant l'influence de l'environnement (lieu d'habitation – Tableau 19) et de la société sur elle (nationalité –Tableau 30)** ne peuvent pas être interprétées de la même façon, notamment lorsque il s'agit de deux versions de réponses (« peu » et « moyen »). Les choix de réponses « moyen » et « peu » présentent pour ces personnes un réel problème, plus ou moins important en fonction de la personne (de « peu » jusqu'à « beaucoup »). Ainsi, concernant le lieu d'habitation, le choix du terme « beaucoup » montre qu'il s'agit d'un facteur extérieur, entravant de manière importante l'accès au travail. En ce qui concerne la difficulté d'accès à l'emploi en raison de la nationalité, le choix du terme « beaucoup », traduit un traitement inégalitaire de ces personnes. Le terme « moyen et peu font référence à un plus faible degré d'inégalité de traitement dans l'accès à l'emploi (81 %, 63 % beaucoup + 19 % moyen + 2 % peu – Tableau 30). Cependant, l'emploi de ces deux derniers termes ne revient pas à nier l'existence d'une discrimination. Les chiffres semblent apporter une réponse à notre interrogation : **le fait que les personnes s'auto-excluent de la société, ne vont pas vers les structures d'accès aux droits et manquent de confiance en elles, peut être considéré comme un résultat de la discrimination.***

Conclusion. Difficultés et capacités du public ciblé par le projet

Des mécanismes d'insertion pour les personnes migrantes en France ont été mises en place depuis longtemps et consistent souvent en une série de mesures d'orientation vers des structures de formation à la langue française, une mise à disposition d'un hébergement ou d'un logement ou un accès aux droits communs à travers des actions d'appui administratif et juridique. Le public migrant interviewé durant l'enquête-questionnaire parcourra aussi un parcours d'insertion sociale mais il bénéficiera surtout d'une forme d'accompagnement individuel réalisé selon une méthodologie différente qui ne peut être envisagée que lorsque l'on prend en compte les *capabilités* qui contribuent au *développement humain* de chaque individu, détaillé dans *l'Introduction*, à l'instar de plusieurs programmes associatifs ou publics mis en place en faveur d'autres publics exclus.

Le cadre analytique des données et résultats précédemment exposés permet de montrer dans quelle mesure ce public est concerné par *l'approche par les capabilités*. Il s'agit dans ce cadre de réfléchir à l'historique du développement de leurs capacités et mettre à jour afin de surmonter les freins au développement individuel de ces individus.

Tout d'abord, les résultats de l'enquête montrent que ces personnes peinent à accéder à un emploi en raison de leur faible niveau de scolarité et de formation. Elles arrivent en situation de décrochage scolaire à un jeune âge (très souvent avant même l'âge de 14 ans) freinant *la construction d'un projet professionnel, d'un développement personnel et la création d'une identité professionnelle*. Les décrochages scolaires peuvent être provoqués par des raisons économiques, sociales et personnelles. La pauvreté peut empêcher directement un enfant de poursuivre sa scolarité (*manque de moyens pour accéder au transport, à la cantine, aux matériels pédagogiques, etc.*). La discrimination freine la naissance et le développement des aspirations professionnelles (manques d'estime de soi, manque de confiance) et peut également entraîner un rejet de l'école lorsqu'elle a lieu dans l'enceinte scolaire. Le contexte familial peut également empêcher la continuité de l'école dans certains cas. Il faut noter que l'absence de diplôme n'entraîne pas en soi l'impossibilité de trouver un travail stable (certains métiers demandant en effet très peu de qualifications formelles), mais en revanche le fait de n'avoir pas poursuivi un cursus de formation n'a pas créé un contexte favorable à la construction, par la personne, de son projet d'avenir. Le manque d'un accompagnement social pour les familles en précarité peut provoquer également des déséquilibres au sein de la famille. Sans un suivi social régulier, les personnes peuvent se retrouver sans repères ou isolées et les enfants/jeunes sont de plus contraints à se résigner à une vie précaire.

Si certaines personnes ont réussi à travailler et à se créer une identité professionnelle, cela a eu lieu à travers les interactions avec des personnes extérieures. Une analyse plus approfondie du regard de l'autre et de son attitude doit ainsi être réalisée.

Ainsi, dans le cadre d'un parcours personnalisé vers l'emploi ou de tout accompagnement social les acteurs doivent prendre en compte très objectivement la situation particulière et individuelle d'un individu et non pas créer un parcours d'insertion pour un groupe ou une communauté. La reconstruction d'une identité professionnelle doit se faire en tenant compte des trajectoires individuelles et leurs responsabilités familiales passées et actuelles.

Les acteurs sociaux doivent également connaître, identifier et étudier l'influence que les organisations et les institutions exercent les unes sur les autres en matière de développement des capacités.

Les indices de démocratisation, de justice et d'égalité dans le pays d'origine représentent des éléments à prendre en compte pour un migrant installé dans l'État d'accueil. Il faut tenir compte également du contexte national et institutionnel d'origine ou dans lequel certaines personnes ont vécu pendant des années dans un État sans politique sociale claire à

la marge d'un système social assistanciel. La trajectoire de vie est individuelle et différente d'un individu à l'autre mais certaines circonstances, tel qu'un système de protection sociale particulier, peuvent être semblables.

Bibliographie :

Martin Olivera. Les Roms comme "minorité ethnique"? Un questionnement roumain. Etudes Tsiganes, Association des études tsiganes, 2011.

Les migrations des Roms balkaniques en Europe occidentale : mobilités passées et présentes, Elena Marušiakova et Veselin Popov, Vol. XI, n° 1-2 | décembre 2008.

DARES, Commissariat Général du Plan, Première Synthèse: Les métiers en 2015 l'impact du départ des générations du baby-boom, Décembre 2005 - N° 50.1

Évolutions récentes du marché du travail et de l'emploi en Île-de-France, DIRECTTE, 5 décembre 2014 ;

Robert Salais, Le projet européen à l'aune des travaux de Sen, L'Économie politique 2005/3 (n° 27)

Code de l'action sociale et des familles, article L.345, Article 22-1 - Loi n°89-462 du 6 juillet 1989, dans sa version issue de la loi n° 2006-872 du 13 juillet 2006 portant engagement national pour le logement, etc.

Sites internet :

www.iledefrance.fr

fra.europa.eu

www.ec.europa.eu

www.poleressources95.org

www.leparisien.fr

ANNEXES

1. Enquête-questionnaire



Enquête sur l'employabilité des roms migrants sur le marché de l'emploi français

QUESTIONNAIRE INDIVIDUEL pour toutes les personnes de 16 ans ou plus

AVIS CNIL

Conformément aux dispositions de la loi du 6 janvier 1978, une déclaration a été effectuée auprès de la commission nationale de l'informatique et des libertés. Le récépissé de déclaration numéro 1796316 v 0 nous est parvenu le 26 septembre 2014.

Cette procédure atteste du respect par l'association des obligations suivantes :

- 1) La définition et le respect de la finalité du traitement,
- 2) La pertinence des données traitées,
- 3) La conservation pendant une durée limitée des données,
- 4) La sécurité et la confidentialité des données,
- 5) Le respect des droits des intéressés: information sur leur droit d'accès, de rectification et d'opposition.

1 ACINA (Accueil, Coopération et Insertion pour les nouveaux arrivants)
22, rue Rambuteau, 75003, Paris
E-mail : acinafrance@gmail.com

Introduction

Cet instrument ne peut être qu'un point de départ pour les professionnels de l'ESS qui souhaitent étudier la question de l'employabilité des roms en difficulté sur le marché de l'emploi français.

Population visée

Cette enquête est conçue pour étudier des populations étrangères en précarité, principalement des roms d'Europe Centrale et Orientale vivant dans des campements de fortune ou squats, ne maîtrisant pas le français et n'ayant pas encore réussi à obtenir un emploi ou emploi stable en France. Les campements concernés sont situés en Ile-de-France, notamment dans le Val-d'Oise, à Nanterre et à Paris. Elle est adaptée aux personnes socialement et professionnellement démunies, ayant des conditions de vie difficiles, ne connaissant pas le fonctionnement des institutions françaises d'accès à l'emploi. Il peut s'agir aussi bien d'adultes que de jeunes en situation de décrochage scolaire, du fait des expulsions, d'un manque d'orientation et d'accompagnement social.

Objectifs

Cet instrument est destiné à recueillir par écrit les connaissances, les savoir-faire, les aptitudes et les potentialités en matière d'emploi. Il s'agit plutôt d'un outil d'évaluation des besoins et des problèmes d'insertion professionnelle, dont l'utilisation est essentielle avant toute intervention ou démarche d'accompagnement professionnel.

Contenu

Le questionnaire permettra d'obtenir des informations sur les sujets suivants :

- Niveau de formation de la personne ;
- Résultats en matière de savoir-faire ;
- Potentialité d'apprentissage et d'embauche ;
- Compétences à valoriser ;
- Profil professionnel de chaque personne ;
- Secteurs d'activités dans lesquels les personnes peuvent être embauchées ;
- Comportement envers les employeurs ;
- Sources d'information sur les emplois en France ;
- Connaissances sur les métiers en France ;
- Difficultés rencontrées dans la recherche d'emploi ;
- Informations générales.

Caractéristiques

Le questionnaire est destiné à recueillir avec exactitude les réponses aux questions que l'enquêteur lit à haute voix telles qu'elles sont formulées par écrit. Il sera traduit soigneusement dans la langue des personnes interrogées, et fera l'objet d'un test préalable pour vérifier que ces personnes comprennent bien le sens de chaque question.

2 ACINA (Accueil, Coopération et Insertion pour les nouveaux arrivants)
22, rue Rambuteau, 75003, Paris
E-mail : acinafrance@gmail.com

Informations générales

Nom :

Prénom :

1. Quel âge avez-vous?

2. Sexe : F M

3. Depuis quand êtes-vous en France?

4. Vivez-vous en couple? Oui Non

5. Si oui, votre conjoint(e) travaille-t-il (elle)? Oui Non

6. Si oui, quel poste occupe-t-il (elle)?

7. Avez-vous des enfants ? Oui Non

Scolarité et formation

8. Avez-vous été à l'école? Oui Non

9. Jusqu'à quel âge avez-vous été scolarisé (e)?

10. Dans quelle filière ?

3

ACINA (Accueil, Coopération et Insertion pour les nouveaux arrivants)
22, rue Rambuteau, 75003, Paris
E-mail : acinafrance@gmail.com

11. Avez-vous obtenu un/une ou plusieurs diplômes/qualifications? Oui Non

12. Si oui, lesquelles ?

13. Quel est votre niveau en français (à votre avis)?

Écrit : 0 Débutant Intermédiaire Avancé

Lu : 0 Débutant Intermédiaire Avancé

Parlé : 0 Débutant Intermédiaire Avancé

15. Dans votre langue maternelle, quel est votre niveau (à votre avis)?

Écrit : 0 Débutant Intermédiaire Avancé

Lu : 0 Débutant Intermédiaire Avancé

Parcours professionnel

16. Travaillez-vous actuellement? Oui Non

17. Régulièrement (avec un contrat)? Oui Non

18. Quelles sont les activités qui vous permettent de gagner votre vie en France ?

19. Avez-vous déjà travaillé auparavant? Oui Non

4

ACINA (Accueil, Coopération et Insertion pour les nouveaux arrivants)
22, rue Rambuteau, 75003, Paris
E-mail : acinafrance@gmail.com

20. Si non, pourquoi ?

Si oui :

21. Dans quels pays/ ville?

22. Quel métiers/activités exercez-vous?

23. Pendant combien de temps avez-vous fait ce travail?

24. Combien de jours par semaine travaillez-vous?

25. Quels outils/machines utilisez-vous?

26. Qu'avez-vous appris en travaillant?

27. Travaillez-vous seul ou en équipe?

28. Comment communiquez-vous avec vos collègues?

Recherche d'emploi

29. Voulez – vous travailler en France, en Roumanie ou ailleurs ?

30. Si ailleurs qu'en France, pourquoi ?

Si en France :

31. Avez-vous commencé vos recherches d'emploi dans le pays ? Oui Non

32. Si non, pourquoi ?

Si oui :

33. Comment ?

	Pas du tout	Peu	Moyen	Beaucoup
• Pôle Emploi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Journaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Internet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Bouche à oreille	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Association	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Mission locale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Autres (précisez) :

5

ACINA (Accueil, Coopération et Insertion pour les nouveaux arrivants)
22, rue Rambuteau, 75003, Paris
E-mail : acinafrance@gmail.com

6

ACINA (Accueil, Coopération et Insertion pour les nouveaux arrivants)
22, rue Rambuteau, 75003, Paris
E-mail : acinafrance@gmail.com

Ressources mobilisées et freins à l'emploi

34. Avez-vous des difficultés dans la recherche d'emploi en France ? Oui Non

Si oui :

35. Pensez-vous que les difficultés liées à la recherche d'emploi sont dues à :

	Pas du tout	Peu	Moyen	Beaucoup
• Non-maîtrise langue française	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Niveau de qualification	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Mauvaise connaissance des démarches d'accès à l'emploi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Nationalité/origine	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Lieu d'habitation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Conditions de vie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Autres:

36. Avez-vous eu un entretien en France ? Oui Non

Si oui :

37. Comment expliqueriez-vous vos difficultés lors d'un éventuel entretien d'embauche ?

	Pas du tout	Peu	Moyen	Beaucoup
• Difficultés à répondre aux questions	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Difficultés à montrer en quoi votre profil correspond au poste proposé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Difficultés à vous exprimer à l'oral	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Manque de qualification	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Autres:

38. Avez-vous des préférences parmi les métiers recherchés ?

39. Quelles sont vos qualités ?

40. Quels sont vos défauts ?

41. Si on vous proposait un emploi dans une autre région française, accepteriez-vous ?

Oui Non

42. Si non, pourquoi ?

43. Si on vous proposait une formation afin d'avoir une qualification en France, accepteriez-vous de la faire ? Oui Non

44. Si non, pourquoi ?

7

ACINA (Accueil, Coopération et Insertion pour les nouveaux arrivants)
22, rue Rambuteau, 75003, Paris
E-mail : acinafrance@gmail.com

8

ACINA (Accueil, Coopération et Insertion pour les nouveaux arrivants)
22, rue Rambuteau, 75003, Paris
E-mail : acinafrance@gmail.com

